

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



Mémoire de Master en Architecture

Option : architecture ville et patrimoine

Atelier : Architecture et requalification urbain

Intitulé du projet :

**Réhabilitation et extension du département d'architecture
« Ex-Habitat »**



Présenté par :

FARES MED AGHILES

YEFSAH JUBA

Encadré par: Mme Z. MEZEGHERANE-KLARI

Assisté par: Mlle Y.BERKAL

Les idées émises dans ce travail de recherche n'engagent que leurs auteurs

Remerciements :

Grâce à la volonté d'Allah le tout puissant et bienveillant que ce travail s'est accompli.

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements à notre encadreur de mémoire **Mme. MEZEGHERANE** pour nous avoir soutenues jusqu'au bout. Par ses compétences, ses conseils avisés, et ses critiques il a joué un rôle déterminant dans le développement de nos recherches et nous a permis de mener ce travail dans les meilleures conditions.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury qui ont bien voulu examiner nos travaux en nous faisant l'honneur de participer au jury.

Nos dernières pensées se tournent vers nos familles, nos frères, nos sœurs et surtout nos très chers parents. On leur doit en grande partie l'aboutissement de ce travail.

Grâce à la volonté d'Allah le tout puissant et bienveillant que ce travail s'est accompli.

Dédicace :

Aucune expression ni aucune langue suffit à exprimer ma gratitude envers mes parents, je dédie ce modeste travail à mes parents, à ma mère qui n'a cessé de me soutenir dans toutes ses états vécus, à mon père, qui ne cesse de m'inspirer par ses positions et sa virilité sans même s'en rendre compte de cela.

Je ne pourrai un jour rendre balance de ce que vous avez fait pour moi. Je vous aime, et je n'envie que pour vous.

Je dédie ce travail à mes deux frères, c'est tout ce que je pourrais faire pour vous rembourser le temps que j'ai passé loin de vous lors des temps bons soit ils ou durs.

A mon binôme et très cher compagnon et ami, Juba, pour tous les haut et les bas qu'on a partagé.

Une pensée spéciale à **Mme. MEZAGHERANE**, je vous ai toujours considéré comme un leader non pas seulement enseignant.

Aussi à ceux qui ont contribué à la réussite de ce travail de prêt ou de loin. Que Dieu vous bénisse.

Des fins fonds du cœur, Ghiles

Dédicace :

Je remercie mes très chers parents qui ont toujours été là pour moi, mon petit frère, que j'aime tant, ainsi que tous les membres de la famille.

Je remercie vivement **Mme. MEZAGHERANE** pour ses précieux conseils et pour son aide sans oublier, tous mes enseignants.

Sans oublier mes très chers amis qui m'ont aidé et soutenu, particulièrement, mon Binôme **Ghiles**.

Enfin, à tous ceux qui de près ou de loin, ont collaborés à la réalisation de ce travail, en guise de reconnaissance.

Vous êtes tous dans mon cœur, **Juba**

Résumé :

L'enseignement de l'architecture à Tizi-Ouzou se fait actuellement au sein du département d'architecture de l'université Mouloud Mammeri. Ce dernier est réparti en deux sites distants d'une dizaine de kilomètres ; le pôle de Tamda accueillant les quatre premiers niveaux et l'Ex-Habitat, annexe située à l'Est de Tizi-Ouzou recevant les étudiants en fin de cycle.

L'état de ce dernier est en constante dégradation. Le manque d'entretien et l'usure du temps accentuent sa détérioration et les conditions de travail et de confort s'amenuisent au fil du temps. Cette structure délaissée, qui perd sa vocation et son identité, est donc appelée à devenir une véritable école qui portera l'identité d'un lieu, et remplira à son tour un rôle prépondérant grâce à une réhabilitation architecturale et une extension.

La situation de l'institut d'architecture « ex habitat » est très stratégique dans notre cas d'étude ; nous sommes donc intervenus à l'échelle architecturale par la réhabilitation et l'extension de cette structure en réponse aux problématiques de dégradation et d'inconfort qu'elle représente.

Ces interventions ont pour objectif de proposer une meilleure qualité spatiale, fonctionnelle et pédagogique digne d'un nom d'une vraie école d'architecture tout en créant un nouveau repère dans l'entrée Est de la ville.

Mots clés

Patrimoine, Entrée de ville, requalification, l'institut d'architecture « ex habitat », extension, réhabilitation.

Sommaire

Remerciement

Dédicace

I-Résumé

II-abstract

III-

IV- Sommaire

V-Liste des figures

Introduction générale

Introduction.....	1
1 Problématique général	1
2 Problématique spécifique.....	2
3 Objectifs.....	2
4 Démarche méthodologique	3

CHAPITRE 01 : Requalification urbaine comme thématique

Introduction.....	4
1 Les friches urbaines	4
1.1 Définition.....	4
2 Requalification de la friche	5
2.1 Requalification.....	5
3 Renouvellement urbain, une autre façon de faire	5
3.1 La nuance entre la requalification et le renouvellement.....	6
4 La réhabilitation	6
4.1 Les type de réhabilitations	6
4.1.1 Réhabilitation urbaine	6
4.1.2 Réhabilitation architectural	7
4.2 La démarche d'une réhabilitation architecturale	7
4.3 La revalorisation	8
5 Rénovation :	8
6 L'extension architecturale, un dialogue entre ancien et nouveau	9
6.1 Options d'extensions architecturales	9

6.1.1	Extension en continuité	9
6.1.2	Extension contemporaine	9
6.1.3	Extension accolée ou dissociée	10
7	La qualité de vie	10
7.1	Critère de la qualité de la vie sociale	10
7.1.1	Concertation entre acteurs et usagers	10
7.1.2	Convivialité	10
7.1.3	Accessibilité	10
7.1.4	Variété des fonctions et richesse des usages	11
7.1.5	Valeur symbolique et valeur pédagogique	11
7.1.6	Promenade et détente (parcours)	11
7.2	La qualité du cadre bâti	11
7.3	Critère de la qualité du cadre bâti	12

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction	13
Présentation du cas d'étude	13
L'extension et la réhabilitation du département d'architecture « ex habitat »	13
Analyse contextuelle	13
I Échelle de la ville	13
I.1 Présentation de la ville	14
I.2 Limites administratives	14
I.3 Limites naturelles	14
I.4 Lecture diachronique	15
II Échelle du périmètre	16
II.1.1 Périmètre, présentation	16
II.1.2 Limite du périmètre	17
II.1.3 Choix et critères	17
II.1.4 Le périmètre par rapport à son environnement immédiat :	18
II.1.4.a Accessibilité :	18
II.1.4.b Nœud et élément de repère:	19
II.1.4.c Aspect paysager :	20
II.1.4.d Lecture morphologique :	21
II.1.4.e État de la structure du département :	22
II.2 Analyse synchronique :	23

II.2.1	système viaire :	23
II.2.1.1.a	avenue CHABANE AHCENE :	24
II.2.1.1.b	CW100	29
II.2.1.2	Nœud et intersection:	30
II.2.1.2.a	Intersection avenue CHABANE et MALOULI AHMED :	30
II.2.1.2.b	Nœuds CHABANE AHCENE	30
II.2.1.2.c	Nœuds KRIM BELKACEM	31
II.2.2	Système parcellaire:	32
II.2.3	Système bati:	33
II.2.4	Système non bati:	36

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Introduction	39
I Analyse des experience urbaine :	39
I.1 Exemple 01 : L'école national Supérieur Val de seine	39
I.2Exemple 02 : L'ecole d'architecture LOCI TOURNAI:	46
IIIntervetion urbaine sur le perimtre :	52
II.1 Synthèse des analyse	52
II.2 Enjeux et principes d'Aménagement	54
II.3 Plan d'Actions	55

CHAPITRE 04 : APPROCHE ARCHITECTURAL

Introduction	57
I Presentation de notre assiete	57
1.1 Situation	57
1.2 Le choix de l'assiete d'intervention	57
1.3 Objectif	57
II Analyse des exemple de reference	57
2.1 Exemple 01 : École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles	58
2.2 Exemple 02 : -École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon	63

II	Conception du projet structurant	67
II.1	Resultat de l'enquete	67
II.2	Programme	68
1	Échelle intermediaire	69
1.1	Shema de principe	69
1.2.	Projet structurant	70
1.3	Genese	71
1.4	Discriptif	73
	Conclusion general:	74

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE

Questionnaire

Plans

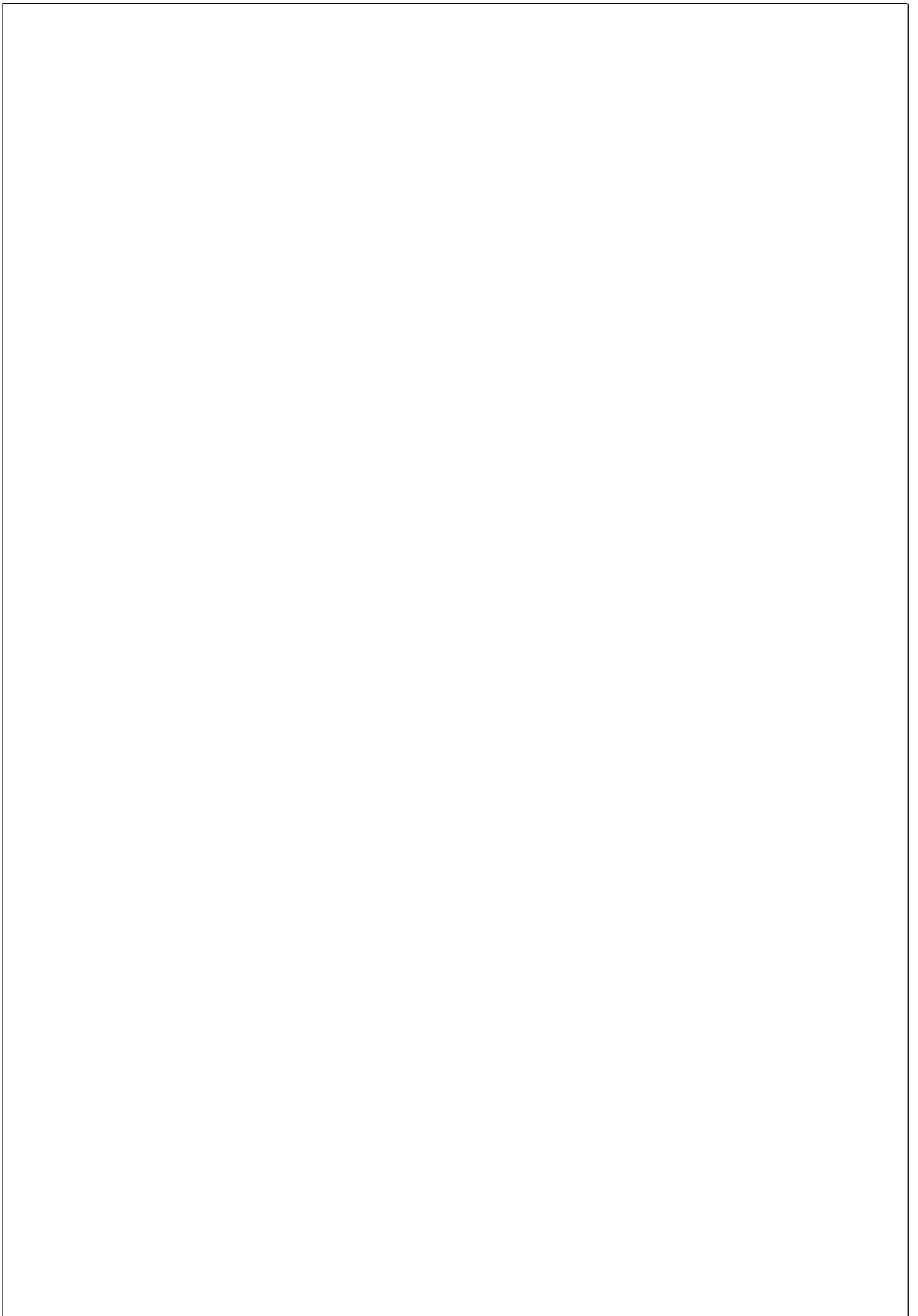
Rendu

Liste des figures :

Figure 1 : friche industrielle matadero de madrid	4
Figure 2 : friche industrielle l'arsenal de tarbes	4
Figure 3 : la gare de Lyon avant et après sa requalification	5
Figure 4 : contraste crée par le renouvellement urbain à Cincinnati Ohio	5
Figure 5 : réhabilitation des logement sociaux du square vitruve.....	6
Figure 6 : quartier Molière avant et après sa réhabilitation	6
Figure 7 : schéma d'une démarche de réhabilitation.....	7
Figure 8 : renouvellement d'une ancienne usine en école	8
Figure 9 : musée du Louvre avant et après son extension	9
Figure 10 : exemple d'extension en continuité	9
Figure 11 : exemple d'extension contemporaine	9
Figure 12 : parcours paysager	10
Figure 13 : perspective du département d'architecture.....	13
Figure 14 : cartes de situation de la ville de tizi ouzou.....	13
Figure 15 : coupe schématique des relief de tizi ouzou.....	14
Figure 16 : cartes époque romaine	15
Figure 17 : cartes époque ottomane.....	15
Figure 18 : cartes époque colonial	15
Figure 19 : Photo satellite de Tizi-Ouzou en 2006 Source : Google earth.....	16
Figure 20 : Photo satellite de Tizi-Ouzou en 2021 Source : Google earth.....	16
Figure 21 : périmètre d'étude	17
Figure 22 : les différents accès du périmètre	18
Figure 23 : intersection CHABANE	19
Figure 24 : 1 ^{er} nœud.....	19
Figure 25: nœud Krim belkacem.....	19
Figure 26 : périmètre d'étude	19
Figure 27: la végétation qui entoure le site.....	20
Figure 28: département	21
Figure 29 : poste police.....	21
Figure 30 : unité travaux publique.....	21
Figure 31 : oued.....	21
Figure 32: atelier délimité	21
Figure 33 : habitat individuelle.....	21
Figure 34 : périmètre d'étude	21
Figure 35 : dégradation du département d'architecture	22
Figure 36 : dégradation du département d'architecture	22
Figure 37 : cité universitaire.....	22
Figure 38 : cité universitaire.....	22
Figure 39 : espace vert et parcours délimité	22
Figure 40 : espace vert et parcours délimité	22
Figure 41 : système viaire	23
Figure 42 : avenue CHABANE AHCENE	24
Figure 43 : avenue CHABANE AHCENE tronçon A	25

Figure 44 : avenue CHABANE AHCENE tronçon A	25
Figure 45 : avenue CHABANE AHCENE tronçon A	25
Figure 46 : avenue CHABANE AHCENE tronçon A	25
Figure 47 : coupe schématique avenue CHABANE AHCENE tronçon A.....	26
Figure 48 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	27
Figure 49 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	27
Figure 50 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	27
Figure 51 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	27
Figure 52 : coupe schématique avenue CHABANE AHCENE tronçon B.....	28
Figure 53 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	28
Figure 54 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B	28
Figure 55 : coupe schématique avenue CHABANE AHCENE tronçon B.....	28
Figure 56 : la CW100.....	29
Figure 57 : la CW100.....	29
Figure 58 : prise satellite sur la CW100	29
Figure 59 : coupe schématique rue CW100.....	29
Figure 60 : intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED.....	30
Figure 61: intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED.....	30
Figure 62 : prise satellite intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED.....	30
Figure 63 : vue sur nœud CHABANE.....	31
Figure 64 : vue sur nœud CHABANE.....	31
Figure 65 : prise satellite du nœud CHABANE	31
Figure 66 : vue sur nœud KRIM BELKACEN.....	32
Figure 67 : prise satellite du nœu KRIM BELKACEM.....	32
Figure 68 : Système parcellaire	32
Figure 69 : Habitat individuel	33
Figure 70 : Habitat semi collectif.	33
Figure 71 : Habitat collectif.	33
Figure 72 : salle des fêtes.....	34
Figure 73 : station-service.....	34
Figure 74 : unité de travaux publique	34
Figure 75 : poste police.....	34
Figure 76 : façade de habitat collectif non fini	35
Figure 77 : façade de habitat collectif.....	35
Figure 78 : façade aveugle	35
Figure 79 : espace publique	36
Figure 80 : espace publique	36
Figure 81 : végétation.....	37
Figure 82 : végétation.....	37
Figure 83 : végétation.....	37
Figure 84 : végétation.....	37
Figure 85 : plan du perimetre.....	37
Figure 86 : ens d'architecture val de seine	39
Figure 87 : : situation de l'école de val de scène	39
Figure 88 : usine du quai de la gare.	40

Figure 89 : usine du quai de la gare	40
Figure 90 : plan masse de l'école d'architecture de val de seine	40
Figure 91 : l'école vue de la scene	41
Figure 92 : structure de la halle a l'état original	41
Figure 93 : la charpente repare de la la halle	41
Figure 94 : la charpente repare de la la halle	42
Figure 95 : interieur de la chemine apres sa rehabilitation	42
Figure 96 : Vue sur la halle après sa réhabilitation.	42
Figure 97 : Vue sur la façade.	43
Figure 98 : hall refecte en bibliotheque	43
Figure 99 : l'extension de l'école du val de seine	44
Figure 100 : passerelle entre les bloc	44
Figure 101 : facade de l'extension	44
Figure 102 : cafeteria de l'école.....	45
Figure 103 : vue sur le hall d'entre	45
Figure 104 : entre principale de l'école.....	45
Figure 105: plan de l'espace central de l'école	45
Figure 106: situation de l'école de LOCI tournai.....	46
Figure 107: vu de dessus de l'école de LOCI tournai	46
Figure 108: terrain de l'école de LOCI	47
Figure 109: les acces de l'école de LOCI	47
Figure 110: les entite du site de l'école de LOCI	47
Figure 111: les intervention sue l'existant	48
Figure 112: hearchisation des espace de l'école de LOCI	49
Figure 113: hearchisation des espace de l'école de LOCI	49
Figure 114: plan de l'école de LOCI.....	50
Figure 115: coupe de l'école de LOCI	51
Figure 117: ecole superieur d'architecture de versaille	58
Figure 118: carte de situation	58
Figure 119: plan de l'école de versaille	59
Figure 120: ecole de versaille.....	59
Figure 121: programme de l'école de versaille.....	60
Figure 122: atelier anime par les etudiant	61
Figure 123: cours interieur	61
Figure 124: salle d'exposition	61
Figure 125: salle d'informatique.....	62
Figure 126: salle audiovisuelle	62
Figure 127 : ens d'architecture de lyon.....	63
Figure 128: situation de lyon.....	63
Figure 129: volumetrie de l'école	64
Figure 130: plan de l'école de lyon	64
Figure 131: volumetrie de l'école de lyon	65





Partie

Introductive :

«C'est l'architecture qui exprime d'abord une civilisation»

Jacques Ferron

INTRODUCTION :

Le phénomène de l'urbanisation tout azimut que connaît plusieurs villes du monde à l'aube du 20^{ème} siècle, et touchant plus particulièrement les pays émergents, bouleversent les formes urbaines anciennes et impactent le cadre de vie quotidien des habitants. En effet les villes modernes obéissent aux impératifs d'un capitalisme effréné qui a entraîné l'étalement urbain et une croissance urbaine accélérée, anarchique et non planifiée ce qui s'est caractérisé par des maux urbains complexes tels que le déséquilibre et dysfonctionnement entre les anciens et les nouveaux tissus et détérioration du niveau de vie...etc.

En outre, l'étalement urbain a profondément modifié le rapport ville/campagne, ce qui s'est exprimé par la multiplication des quartiers périphériques souvent marginalisés et dégradés. Dans ce contexte de croissance urbaine effrénée, les "entrées des villes" font souvent partie de ces espaces périphériques ou périurbains, marqués par une morphologie urbaine disparate composée par un amalgame de bâtiments commerciaux, industriels, de services,...etc.

Dans cette optique *la requalification urbaine* constitue un outil opérationnel et un enjeu de taille pour la maîtrise de la croissance urbaine. Il s'agit d'une nouvelle façon de concevoir la ville, basée sur la projection de la ville sur elle-même pour une meilleure revalorisation de la structure urbaine existante. Elle s'exprime par la revalorisation et la reconsidération de l'ensemble du patrimoine urbain existant afin de rattraper le déficit qualitatif de la ville, optimiser le rapport entre la ville et les habitants, en affirmant une nouvelle image plus sociale et conviviale.

1 Problématique générale :

A l'instar des villes algériennes, la ville de Tizi-Ouzou a connu des extensions urbaines tout azimut, impactant négativement le paysage urbain et la qualité de vie des habitants.

Afin de consolider nos acquis sur les notions de la requalification urbaine, nous avons choisi comme cas d'étude l'ancienne structure du département d'architecture (l'ex habitat).

Situé à l'entrée Est de la ville de Tizi-Ouzou et entouré par une importante structure viaire, notre problématique se décline comme suit:

Comment faire participer le département d'architecture dans la dynamique urbaine, en réaffirmant une nouvelle image plus sociale et plus attractive?

2 Problématique spécifique :

D'autre part et sur le plan intrinsèque, le département d'architecture se vide progressivement de sa composante sociale. Autrefois, unique structure assurant la formation des étudiants en architecture, il n'assure actuellement que la formation des étudiants en fin de cycle.

En dépit de sa situation stratégique à l'entrée de la ville, et les différentes potentialités urbaines et environnementales qu'il recèle, cette entité pourtant chargée de mémoire et d'identité se trouve marginalisée, abandonnée et dégradée, ce qui nous mène à poser la problématique suivante:

Quelle stratégie de requalification à adopter afin d'assurer la réanimation et la revitalisation de la structure de l'ancien département d'architecture et la restitution de son intégrité morphologique, en affirmant une nouvelle image soucieuse de l'identité du lieu?

3 Hypothèses :

Pour notre recherche nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes:

- Le département d'architecture est à même de contribuer à la réaffirmation de la porte de la ville.
- La structure actuelle du département, peut accueillir un nouveau pôle d'architecture dédié à tous les niveaux.

4 Objectifs :

- i. Réaffirmation de la porte de la ville.
- ii. Extraire le département de son statut périphérique.
- iii. Remédier au caractère de transit.
- iv. Ouvrir le département d'architecture et le faire interagir avec l'entité qui l'entoure.
- v. Répondre au déficit qualitatif du département d'architecture.
- vi. Promouvoir et sauvegarder l'aspect paysager des terrains privés.

5 Démarche méthodologique :

Afin d'entreprendre et élaborer un travail cohérent, pour apporter des éléments de réponses aux problématiques posées et parvenir aux objectifs assignés, nous aborderons notre travail suivant quatre chapitres distincts ;

Ñ **Chapitre introductif** : contenant l'introduction générale qui introduira le thème, la problématique générale, spécifique, les objectifs ainsi que la démarche méthodologique ;

Ñ **Chapitre 1 : Recherche thématique sur la notion de la requalification :**

Ñ **Chapitre 2 : Approche Contextuelle:** consacré à l'étude du périmètre urbain limitrophe à l'objet d'étude.

-phase pré diagnostic : qui consiste à récolter les données nécessaires la compréhension du sujet (lecture diachronique et état des lieux).

-phase diagnostic : c'est une analyse multisectorielle d'un état des lieux ce dernier permet de ressortir les constats et les principes afin de constituer les objectifs et les enjeux.

Ñ **Chapitre 3 : proposition urbaine** : c'est l'élaboration d'un schéma de principe et d'un schéma structurant ou on propose des actions des aménagements pour permettre d'atteindre les objectifs définis précédemment.

Ñ **Chapitre 4 : Approche architecturale.**



CHAPITRE 01 :

Requalification urbaine comme thématique

«Un projet avant d’être un dessin est, un processus c’est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d’un ensemble de contraintes liées à l’urbanisme, au site, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu’il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l’ensemble constitue l’acte de créer »

Richard Meier

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

Introduction :

Le phénomène d'urbanisation incontrôlé qui règne dans la majorité des villes qu'on trouve partout dans le monde mettent en question les formes urbaines des villes.

Cette tendance n'est qu'un début d'un processus dont les conséquences sont difficiles à évaluer dans toute son ampleur. L'étalement des zones urbaines a profondément modifié les milite de la ville et a donné naissance à de nombreux quartiers périphériques qui n'obéissent à aucune logique urbaine et qui sont souvent marginalisés et dégradés. Entraînent la libération de nombreuses emprises foncières, la profusion d'espaces délaissés, sous-utilisés ou abandonnés. Les friches urbaines ; ces derniers s'imposent comme une opportunité pour l'opération de requalification urbaine.

1 Les friches urbaines :

1.1 Définition :

Pour l'INSEE (l'institut national de statistique et d'étude), La friche « est un espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000 m² »

Elle est aussi définie de cette manière :

« Espace délaissé par une activité humaine antérieure ayant eu un impact fort, attendant un réemploi hypothétique, situé en périphérie ou au cœur de l'urbain », On peut cependant distinguer les friches selon leurs natures (par exemple, terrain à l'abandon et/ou bâtiments vacants), leurs modes d'occupation antérieure (friche industrielle, commerciale, militaire).¹



Figure 1 : Friche industrielle matadero de madrid
Source : Google



Figure 2 Friche industrielle l'arsenal de tarbes
source : Google

¹JEAN-PAUL Carriere, CESER Centre-Val de Loire, Requalification des friches urbaines, Juin 2015 ; p 5, p13

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

2 Requalification de la friche :

Les interventions sur la friche urbaine :

Les interventions urbaines sont un système d'actions qui regroupe les opérations publiques et les actions individuelles existantes pour permettre une valorisation des quartiers, des villes, mais aussi pour assurer l'amélioration du cadre de vie et inclure une continuité avec l'existant.

2.1 Requalification :

Selon le (le petit ROBERT 2003) la requalification se définit comme suit « Action de donner une nouvelle qualification » Ainsi la requalification s'effectue dans une perspective d'amélioration ou d'ajustement en vue de répondre à des critères attendus. Autrement dit la requalification suppose **recherche de la qualité perdue**.

C'est donc qu'il y a un avant, une histoire dont nous héritons. Un patrimoine 'exemple suivant montre l'impact de la requalification.



Figure 3 : La gare de Lyon aéroport et après sa requalification source : Google

3 Renouveau urbain, une autre façon de faire :

Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville, il est couramment défini comme l'acte de « refaire la ville sur elle ». Certain comme ANNE RENÉ-BAZIN le sociologue-urbaniste parle de mutation de la ville sur elle-même. Le renouvellement urbain consiste à réinvestir des espaces situés au sein du tissu urbain, sous utilisés, en voie d'exclusion urbaine ou dont l'usage n'est plus en adéquation avec leur environnement direct. Ces espaces peuvent être bâtis ou non bâtis.²



Figure 4 : Contraste créé par le renouvellement urbain à Cincinnati Ohio source : Google

³ANNE RENÉ-BAZIN, sociologue-urbaniste, Les Cahiers du GRIDAUH - Le renouvellement urbain dans les Centres anciens. Evolution et pratiques des outils juridiques – 2004, P191. 43 Espaces naturels régionaux, Outils Réglementaires, Fonciers, Fiscaux, Contractuels Favorables Au Renouvellement Urbain Et Ecologique Des Territoires Ruraux. P8

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

3.1 La nuance entre la requalification et le renouvellement :

Le renouvellement renvoie à une reprise en profondeur des tissus urbains existants et suppose une image nouvelle contrairement à la requalification caractérisée par des actions qui sont plus soucieuses de l'identité de lieu pour créer de la qualité et ménager le patrimoine bâti.

4 La réhabilitation :

Dans son acception première, la réhabilitation signifie l'action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives ". Françoise Choay précise que ce terme de jurisprudence désigne au figuré, l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération.

La réhabilitation est une action architecturale ayant d'abord pour but l'amélioration de l'état physique des édifices ainsi que les conditions de vie de ses usagers, mais le champ d'action de cette dernière s'étale pour atteindre des échelles plus importantes, pour parler de réhabilitation d'un patrimoine ancré dans un contexte urbain chargé d'histoire,

cette opération vise à la **revalorisation** et l'actualisation d'un patrimoine n'ayant été reconnu ou classé de façon à réaffirmer son intérêt et sa place perdue ou méconnu sans avoir à changer son affectation ou sa fonction, cette opération s'effectue dans le respect du caché authentique de l'édifice tout en ayant une liberté d'actualisation et de modernisation.

4.1 Les types de réhabilitations :

4.1.1 Réhabilitation urbaine :



Figure 6 : Quartier Molière avant et après sa réhabilitation
source : Google



Figure 5 : Réhabilitation des logements sociaux du square vitruve
source : Google

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

4.1.2 Réhabilitation architecturale :

- ❖ La réhabilitation légère : travaux superficiels vu le bon état général du bâti ; ils toucheront d'avantage l'équipement et la partie décorative que le bâti lui-même.
- ❖ La réhabilitation moyenne : Plus approfondie que la précédente mais reste encore très complète les travaux par des réfections d'électricité et de peintures (ravalements de façades, sans reprise de toiture).
- ❖ La réhabilitation lourde : Redistribution des pièces, travaux de réfections des toitures mais aussi du gros œuvre sans toutefois porter atteinte à son équilibre structurel.
- ❖ La réhabilitation exceptionnelle : Destinée aux édifices dont la dégradation structurelle est très avancée.
- ❖ Le choix du type de réhabilitation se fera en fonction de l'état de conservation du bâti, établi lors d'une étape de diagnostic.

4.2 La démarche d'une réhabilitation architecturale :

Elle se fait en quatre phases³ :

- **Première phase** : se base sur la connaissance du bâti : le pré-diagnostic et l'analyse pluridisciplinaires (historique, sociale, constructive et architecturale).
- **Deuxième phase** : plan d'action qui se basera sur les résultats des études pluridisciplinaires faites auparavant.
- **Troisième phase** : Les travaux de réhabilitation pourront commencer : tout en respectant les valeurs historiques et architecturales du bâtiment et en adaptant les nouvelles exigences des occupants pour intégrer le confort nécessaire.
- **Quatrième phase** : L'entretien, garantit au bâti, un meilleur état afin d'éviter au futur d'autres interventions lourdes et coûteuses.



Figure 7 : Schéma d'une démarche de réhabilitation
Source : mémoire de maister préservation du patrimoine

⁴Mémoire de magister option : PRESERVATION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL : <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BEN6316.pdf>

4.3 La revalorisation

Définition

La revalorisation du patrimoine consiste à faire connaître et à mettre un patrimoine local (architectural, artistique, naturel...) en valeur afin de favoriser l'attractivité du territoire.

Le but est ainsi d'augmenter les flux touristiques et de jouer le rôle de levier de développement. Enjeu social et culturel.⁴

5 Rénovation :

Ce terme, impropre mais consacré par l'usage, désigne des démolitions, en vue de reconstruire en partie ou en totalité des secteurs urbains occupés par des logements, des activités ou de façon mixte. Il se définit ainsi « Action impliquant la démolition des structures morphologiques et typologiques dans un secteur urbain dégradé et sa conséquente substitution par un nouveau modèle urbain, avec des nouvelles constructions (réalisées d'après des typologies architecturales contemporaines) configurant un secteur avec une nouvelle structure fonctionnelle. Aujourd'hui, ces stratégies se développent sur des tissus urbains dégradés auxquels on ne reconnaît pas de valeur en tant que patrimoine architectural ou ensemble urbain à préserver »⁵.

Remarque

La réhabilitation est souvent considérée comme amélioration, en réalité une opération plus poussée, il s'oppose à la rénovation qui est une opération de démolition/reconstruction sans tenir compte du bâti existant.

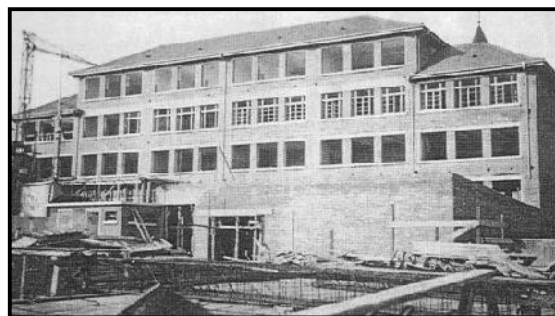


Figure 8 : Renouvellement d'une ancienne usine en école
source : Google

⁵<https://www.iesa.fr/definition-valorisation-patrimoine-pat>

⁶Charte de Lisbonne, Octobre 1995

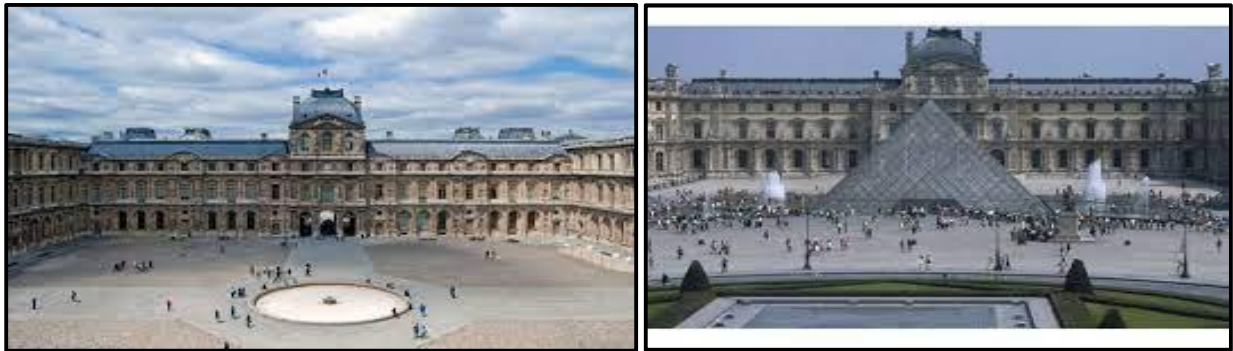


Figure 9 : Musée du Louvre avant et après son extension
source : Google

6 L'extension architecturale, un dialogue entre ancien et nouveau

L'Extension est l'action de reculer les limites de quelque chose, d'agrandir, d'accroître l'étendue de quelque chose. L'extension architecturale est une intervention qui consiste à ajouter une ou des constructions ou des parties de constructions neuves à un bâti déjà existant, par surélévation ou juxtaposition, accolée.⁶

6.1 Options d'extensions architecturales

6.1.1 Extension en continuité

Le projet s'inspire du volume, des proportions et des détails de l'existant en évitant néanmoins les pastiches tels que les faux toits, colonnades ou les moulures collées.

6.1.2 Extension contemporaine

Les matériaux de construction employés et les volumes de l'extension contrastent avec ceux de l'existant. Le choix d'un tel principe constructif et de tels matériaux différents de la partie existante permettront de distinguer clairement l'ajout contemporain.

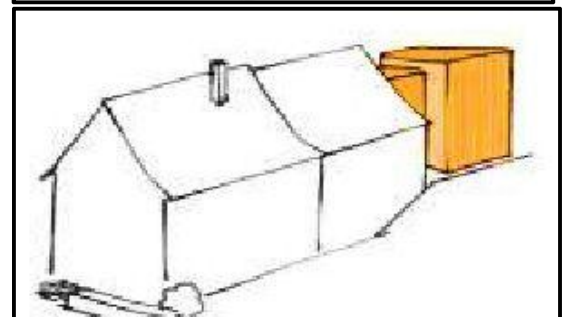
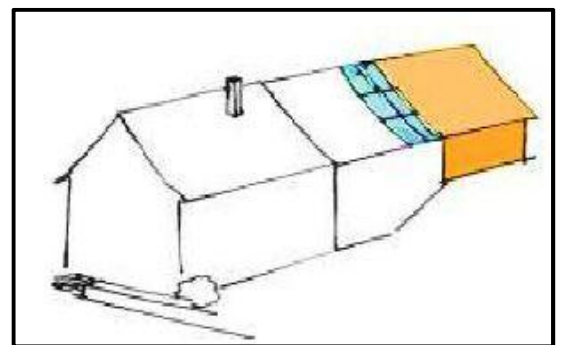


Figure 10 : Exemple d'extension en continuité
source : Google

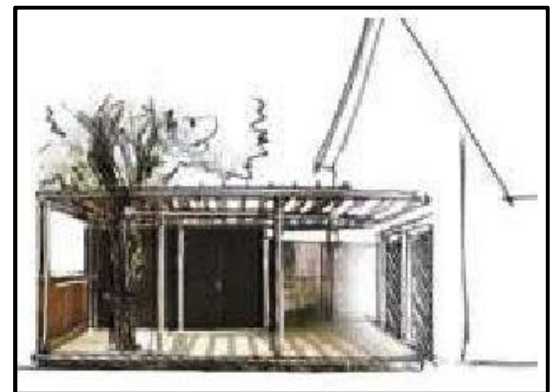


Figure 11 : Exemple d'extension contemporaine
source : Google

⁶Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, sous la direction de ;Pierre Merlin ;Francoise Choay

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

6.1.3 Extension accolée ou dissociée

Une extension amène à s'interroger sur de nouveaux rapports avec l'environnement proche du projet. En dissociant l'extension de la maison, on crée un nouveau rapport entre intérieur et extérieur.

7 La qualité de vie

La question de la qualité est aujourd'hui centrale dans tous les domaines de production et de service. Elle l'est de manière plus ou moins explicite, opposée ou non à celle de la quantité, rapportée ou non à celle du coût et de la valeur, abordée de manière plus ou moins normative ou réflexive.

Dans les opérations architecturales et urbaines, elle est tout particulièrement en vogue actuellement. Pour autant, son évaluation apparaît particulièrement complexe et difficile, tant les variables à considérer sont nombreuses et disparates. En outre, elle est souvent associée à des vocables qui en diversifient fortement le sens : « qualité architecturale », « haute qualité environnementale », « qualité de vie ».

7.1 Critère de la qualité de la vie sociale

7.1.1 Concertation entre acteurs et usagers

Réflexions et rencontres mènent entre les différents acteurs (élus, maître d'ouvrage, maître du projet), les riverains usagers en amont du projet

7.1.2 Convivialité

Capacité d'attraction et d'accueil des habitants des usagers et des visiteurs d'un lieu

7.1.3 Accessibilité

Moyens d'accès disponibles pour tous (usages et habitants) permettent de relier l'ensemble urbain (une opération) à la diverse fonction urbaine à l'échelle de la ville ou de l'agglomération.



Figure 12 : Parcours paysager
source : google

Chapitre II : Requalification urbaine comme thématique

7.1.4 Variété des fonctions et richesse des usages

Diversité de l'élément du programme générant une richesse de la pratique de l'habitant et usagers ainsi qu'un mode d'usage des lieux dans le temps

7.1.5 Valeur symbolique et valeur pédagogique

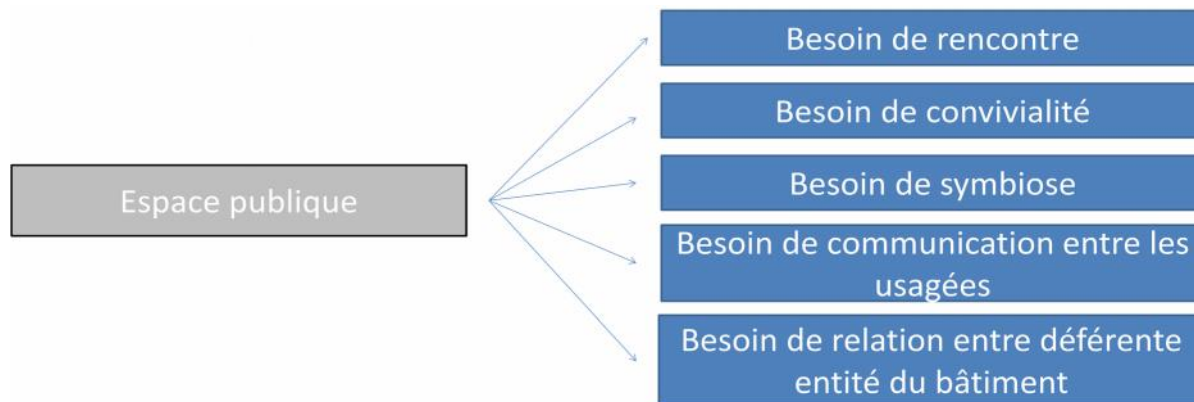
Caractère d'un lieu pour vu d'une signification social, culturelle ou patrimonial forte a porte symbolique

7.1.6 Promenade et détente (parcours)

Caractère d'un lieu adapte a la marche et aux loisirs procurent aux utilisateurs détente et plaisir des sens olfactif, visuel, auditif.

Définition

Le parcours est une succession d'image dote d'une charge emotionnelle.les séquence sont rythmée par le déplacement que le visiteur effectue façades objet immobilières, des événements, des ponctualités signifiante qu'lui sont présentées.



7.2 La qualité du cadre bâti

Définition

Environnement physique construit ou aménagé par l'être humain pour favoriser le développement de la collectivité et l'épanouissement des individus.⁷

⁸ <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

7.3 Critère de la qualité du cadre bâti

❖ Insertion dans le site et prise en compte du paysage

Capacité d'une opération à s'inscrire dans le paysage préexistant, à le prendre en compte et à le mettre en valeur

❖ Cohérence entre composition et fonctionnalité

Choix de la mise en forme (plan de masse et aspect des constructions) dans l'intégration des qualités fonctionnelles et esthétiques appartenant au plus-value en termes de sens et de lisibilité

❖ Identité du lieu et patrimoine

Capacité à mettre en valeur et à enrichir le patrimoine préexistant architectural, urbain historique social. Le patrimoine participe à l'identité du lieu

❖ Traitement de l'espace public

Soin apporté à l'aménagement de l'espace public et à ses transitions avec l'espace privé

❖ Echelle et proportion

❖ Lumière et matériaux



CHAPITRE 02

Approche Contextuelle

« La civilisation n'est pas un entassement, mais une construction, une architecture »

Malek Bennabi

Introduction :

Dans cette partie nous allons comprendre les potentialités et les faiblesses majeurs de notre aire d'étude. Afin de déterminer les enjeux qui se rapportent au projet qui est basé sur l'analyse contextuelle de la ville et du périmètre et l'état des lieux

Présentation du cas d'étude :

L'extension et la réhabilitation du département d'architecture « ex habitat »

L'établissement est conçu en 1978, était à l'origine un centre de formation s'appelé CFPTHU « centre de Formation professionnelle de technicien de l'habitat et d'urbanisme ». Puis et devenu institue d'architecture appelé l'habitat par rapport à la mémoire du lieu .de nos jours l'institut accueille uniquement les dernières promotions master 2 de ummto.

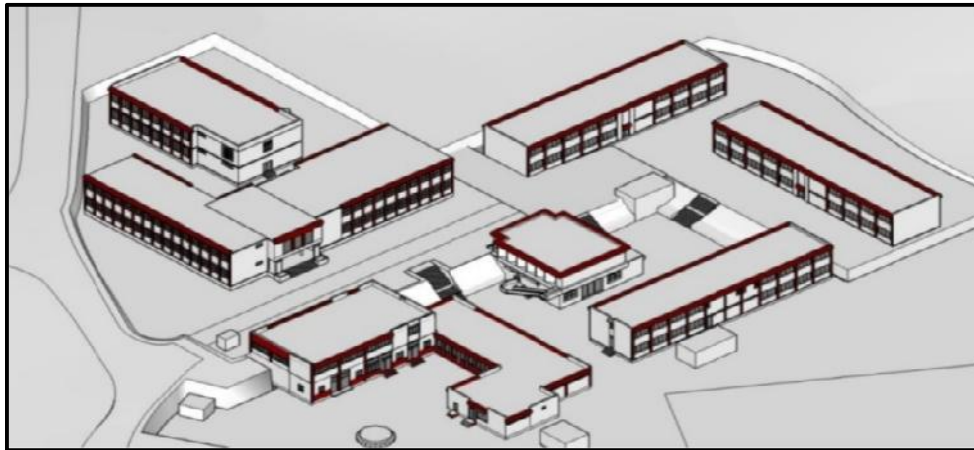


Figure 13 : Perspective du département d'architecture
source : mémoire étudiant

Dans l'optique de requalification du département d'architecture en vue de brise limage d'un département renferme sur lui-même dégradé dévalorise qui ne participe pas au dialogue avec la ville.

Analyse contextuelle

I Échelle de la ville

I.1 Présentation de la ville

La ville de Tizi-Ouzou est une ville de la région Nord-centre de l'Algérie, elle s'étend sur 102.4 km² et compte 135088 habitants. Elle est située à l'est de la capitale du pays, Alger, et à l'Ouest de

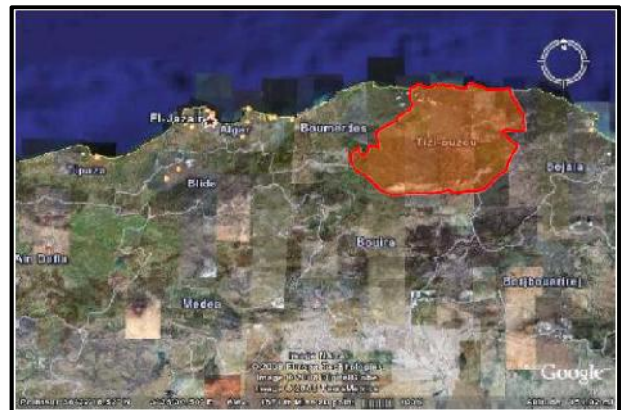


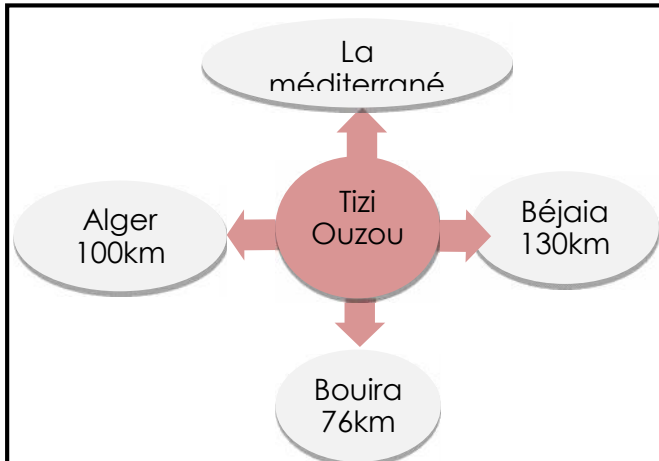
Figure 14 : Cartes de situation de la ville de tizi ouzou
source : Google

Chapitre II : Approche contextuelle

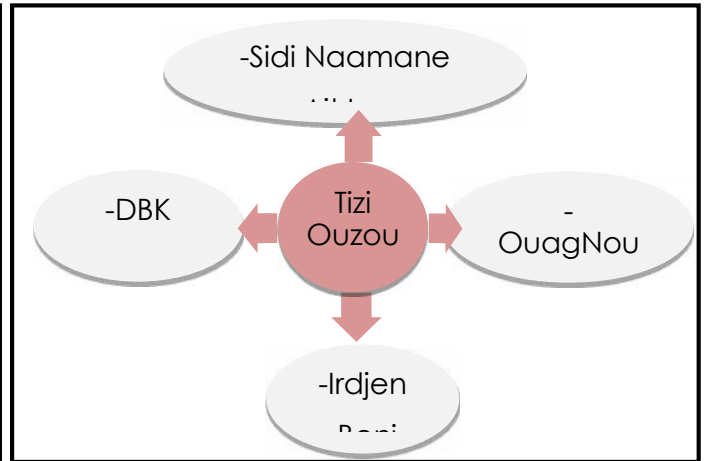
Bejaia ce qui fait d'elle un espace d'échange entre ces deux villes. Tizi- Ouzou est constituée de 67 communes 21 Daïras.

I.2 Limites administratives

-Echelle nationale :



-Echelle régionale :



I.3 Limites naturelles

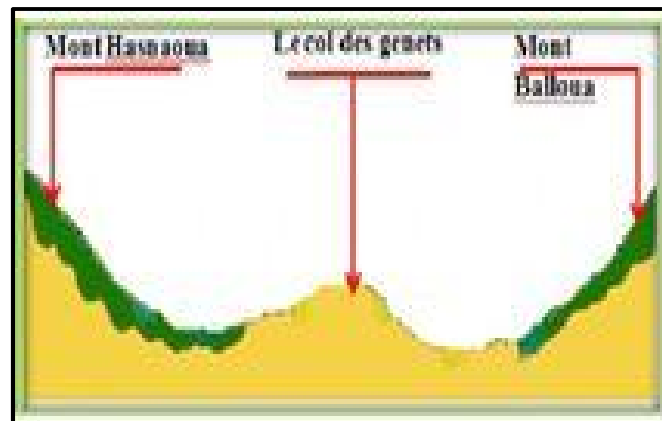


Figure15 : Coupe schématique du relief de tizi ouzou
source : mémoire étudiant

Tizi-Ouzou est délimité au Nord par la mer méditerranée, et enclose entre deux oueds :

- Oued Sébaou à L'Est, Oued Feraoun à L'Ouest.

Et entourée par deux monts :- Hasnaoua au Sud, Belloua au nord.

- Constat

- ❖ Une Situation stratégique entre deux grandes villes (Alger- Bejaia) sur axe important.
- ❖ La ville joue un rôle capital régional qui draine et focalise la population.
- ❖ Elle offre un cadre paysagé riche et agréable entre montagne et végétation

I.4 Lecture diachronique :

Époque Romaine 146 Av. JC 6400

La vallée du Sébaou était un lieu de passage des colonies romaines et vu la proximité, la topographie et la position stratégique du col des genêts à savoir faciliter le contrôle du cours du Sébaou, il deviendra un important relais pour atteindre Bejaia.



Figure 16 : Cartes époque romaine
source mémoire étudiant

A. Époque Ottomane 1640-1844

Formation du tissu traditionnel Smala (Village Amaroua) en 1640. Formation du Souk et transformation du poste d'observation en Bordj sur le col des genêts pour le paiement du droit du passage en 1720.

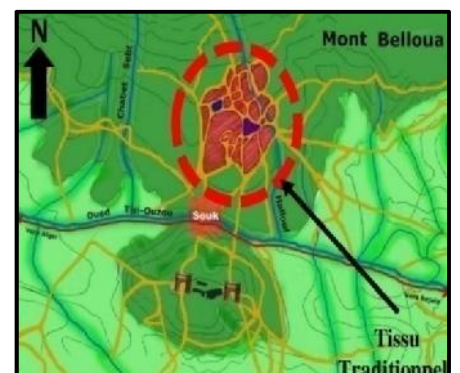


Figure 17 : Cartes époque ottoman
source : mémoire étudiant

B. Époque Coloniale 1855-1962

- Formation du 1^{er} Village Colonial en 1855 à la limite Sud du village des
- Amaroua et déplacement du Souk vers l'ouest l'axe Bejaïa-Alger devient une ligne de croissance.
- Réalisation des premières HLM engendrant un éclatement de la ville dans les directions Est-Ouest.

C. Epoque Post-Coloniale 1962 à nos jours : (la naissance de notre département dans cette période)

L'établissement est conçu en 1978, était à l'origine un centre de formation s'appelé CFPTHU « centre de formation professionnelle de technicien de l'habitat et d'urbanisme ». Puis est devenu un institut d'architecture appelé l'habitat par rapport a la mémoire du lieu .De nos jours l'institut accueille uniquement les dernières promotions master 2 de UMMTO.



Figure 18 : Cartes époque colonial
source mémoire étudiant

Chapitre II : Approche contextuelle

- l'éclatement de la ville de Tizi-Ouzou vers le nord (la haut ville) et le sud (la nouvelle ville)
- la porte ouest est structure et marque Alors que le port Est reste en périphérie marginalisée



Figure 19 : Photo satellite de Tizi-Ouzou en 2006
Source : Google earth traite par auteurs



Figure 20 : Photo satellite de Tizi-Ouzou en 2021
Source : Google earth traite par auteurs

Notre site qui se trouve à l'entrée est de la ville de Tizi-Ouzou a été négligé par les différentes interventions urbaines donc il est marginalise. Bien qu'il offre un potentiel comme porte de la ville et un pôle d'attraction.

Conclusion

La ville de Tizi-Ouzou est le résultat de plusieurs interventions de différentes stratégies, notre périmètre d'étude malgré sa situation stratégique à la porte de la ville est reste au fil du temps marginalisée en périphérie de la ville.

II Échelle du périmètre

Vu que nous allons travailler sur le département d'architecture nous avons défini un périmètre urbain qui a permet de définir la relation avec son environnement urbain.

ce périmètre se présente comme suit :

II.1.1 Périmètre, présentation

Notre périmètre d'étude se situe dans la partie Est de la ville de Tizi-Ouzou. Elle représente à la fois la porte du centre-ville et de la nouvelle ville.

Notre périmètre et à la porte de la ville et à la périphérie



Figure 21 : Périmètre d'étude
Source : Google earth traite par auteurs

II.1.2 Limite du périmètre

Le Périmètre est limité par :

- M'douha au Nord
- La nouvelle ville a l'Est
- Des terrains agricoles au sud
- RN12 a l'Ouest

II.1.3 Choix et critères :

- ❖ Situation stratégique : Elle est la porte Est de la ville de Tizi-Ouzou, en périphérie de la ville.
- ❖ Richesse paysagère : une vue panoramique.
- ❖ La dégradation du département d'architecture et le besoin de son extension pour l'adapte aux nouvelles exigences et à l'augmentation des étudiants

II.1.4 Le périmètre par rapport à son environnement immédiat :

II.1.4.a Accessibilité :

- Accès par la CW 100
- Accès par KRIMBELKACEM
- Accès par oued aissi (avenue CHABANE AHCENE)



Figure 22 : les différent accès du périmètre
Source : Google earth traite Auteurs

Constat

- ❖ La RN 12 est une voie principale de première ordre à caractère transitoire mais mal animée
- ❖ Boulevard KRIM BELKACEM est une voie principale de deuxième ordre à caractère transitoire qui manque de vécu
- ❖ Voies secondaires à caractère transitoire

- le département est très bien desservi en matière de circulation mécanique mais par des axes qui sont pas vécu

II.1.4.b Nœuds et éléments de repères



Figure 24 : 1 er nœud
Source : auteurs



Figure 23 : intersection
CHABANE
Source : auteurs

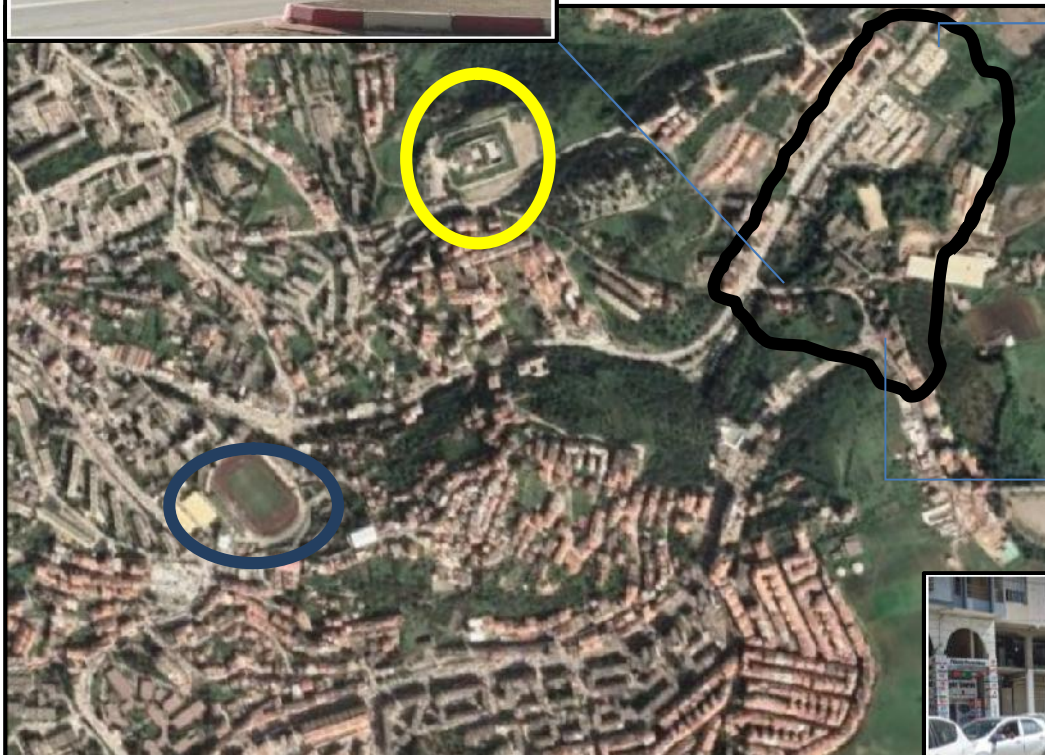


Figure 26 : périmètre d'étude
Source : Google earth traite par auteurs



Figure 25: nœud KRIM BELKACEM
source : auteurs

Éléments de repères :

Les éléments de repères sont rares dans notre périmètre par contre en dehors du périmètre on a le stade, le monument du moudjahid qui sont des éléments phares.

Les nœuds :

Dans notre périmètre on a 3 nœud qui sont mal structure qui jouent le rôle de régulateurs de circulation.

Constat

- ❖ Existence d'éléments de repères mais en dehors de notre périmètre.
- ❖ Manque de matérialité et structuration des nœuds.
- ❖ L'existence des Nœud qui régulent la circulation mécanique

II.1.4.c Aspect paysager



Figure 27 : la végétation qui entoure le site
Source : Google earth traite par auteurs

 Espace vert

Notre site est entouré d'une étendue verte ce qui donne un potentiel paysage riche

Constat :

-Le site est entouré de terrain non exploité avec un potentiel paysager important

II.1.4.d Lecture morphologique :

Morphologie urbaine du périmètre



Figure 31 : oued
Source : auteurs



Figure 29 : poste police
Source : auteurs



Figure 30 : unité
travaux publique
Source : auteurs



Figure 28 : département
d'architecture
Source : auteurs



Figure 33 : habitat
individuelle
Source : auteurs



Figure 34 : périmètre d'étude
Source : Google earth traite par auteurs



Figure 32: atelier délaissé
Source : auteurs

Le département d'architecture est situé dans un périmètre composé de plusieurs entités à savoir : Terrain privé non occupé, poste police, unité de travaux publique, usine désaffecté.

On constatant :

Constat :

- ❖ Une faible relation entre le département et les entités limitrophes.
- ❖ Des équipements qui donnent une façade aveugle (travaux publique, poste police,).
- ❖ La Pollution de l'oued ,odeur désagréable, une nuisance sonore.
- ❖ Présence d'un Atelier délaissé « friche urbain ».
- ❖ Les entités privées sont isolées privées d'animation

II.1.4.e Etat de la structure du département



Figure 35 : Dégradation du département d'architecture
Source : auteurs



Figure 36 : Dégradation du département d'architecture
Source : auteurs

La dégradation du département d'architecture a engendré la fermeture de quelque entité comme l'amphithéâtre et le bloc « B ».



Figure 37 : Cité universitaire
Source : auteurs



Figure 38 : Cité universitaire
Source : auteurs

- La cité universitaires est dégradée mais à un stade moins important que le département



Figure 39 : Espace vert et parcouru délaissé
Source : auteurs



Figure 40 : Espace vert et parcouru délaissé
Source : auteurs

Chapitre II : Approche contextuelle

- L'espace public du département d'architecture n'est pas aménagée avec un espace vert qui est mal entretenue.
- la présence des étudiant en m2 au sein du département a provoqué une rupture sociale et pédagogique

Constat :

- ❖ Dégradation du bâti.
- ❖ Manque d'aménagement des espaces vert.
- ❖ Rupture de la composante sociale du département
- ❖ Manque d'animation et convivialité.
- ❖ Fragmentation des entités.
- ❖ Perte de relation entre la cite universitaire et le département

II.2 Analyse synchronique :

II.2.1 Système viaire :



Figure 41 : système viaire
Source : auteurs

- L'avenue CHABANE AHCENE est une voie principale de premier ordre.
- Le boulevard KRIM BELKACEM est une voie principale de second ordre.

Constat :

On constate que dans notre quartier le système viaire ne suit aucune logique organisationnelle, sa structuration est définie par la topographie et les contraintes des terrains privés.

II.2.1.1.a Avenue CHABANE AHCENE :

L'avenue CHABANE est une longue voie principale de première ordre, elle relie la N72 et la N12 à la ville de tizi ousou.

Nous allons analyser la partie entre le nœud CHABANE AHCENE et l'intersection avec l'avenue MALOULI AHMED.

La voie est bordée de différentes entités pour mieux cerner et comprendre le caractère de la voie. On la divise en deux segments distincts,

le tronçon (A) limitrophe au département d'architecture et le tronçon (B).

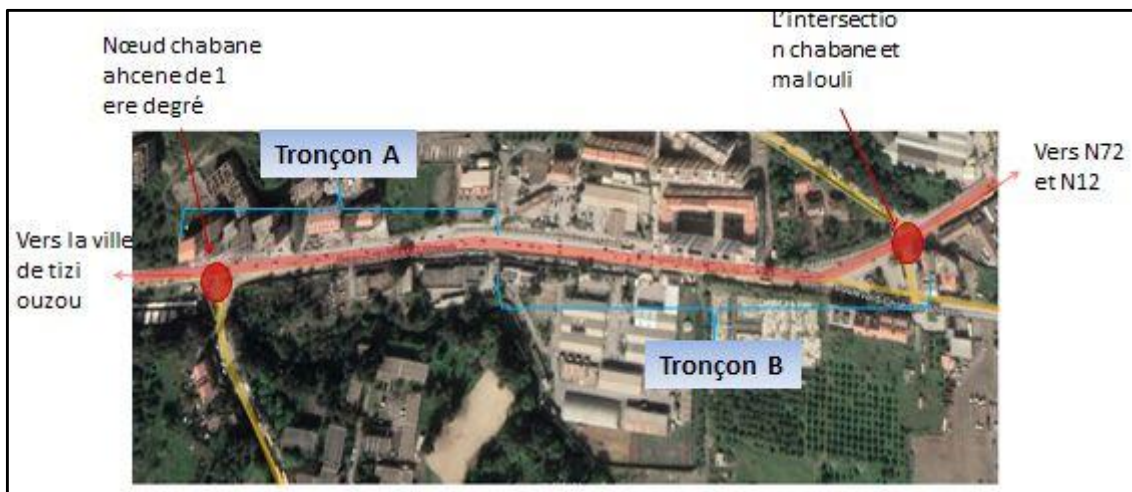


Figure 42 : Avenue CHABANE AHCENE
Source : Google earth traite par auteurs

Chapitre II : Approche contextuelle

Avenue CHABANE AHCENE; le tronçon A :

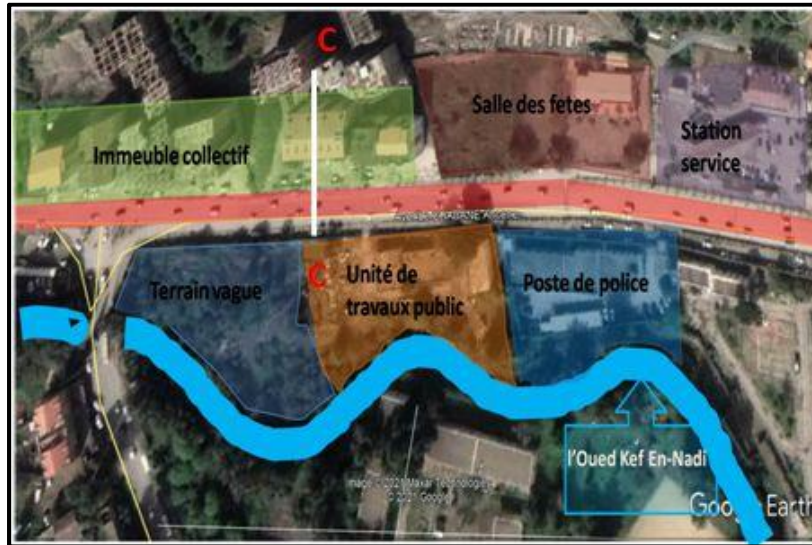


Figure 43 : Avenue CHABANE AHCENE tronçon A
Source :Google earth traite par auteurs

Constat :

On constate que le côté nord de la voie est bordé d'immeubles collectifs à haut gabarit qui suit linéairement la voie avec la présence de séquence vides.

- Du côté sud des clôtures opaques bordent la route avec des blocs de béton qui gênent la circulation piétonne.
- Absence quasi-totale de passage piétonne.
- La voie CHABANE est importante à Vocation commerciale et résidentielle



Figure 44 : photo avenue CHABANE AHCENE
source : auteurs



Figure 46 : photo avenue CHABANE AHCENE
source : auteurs



Figure 45 : photo avenue CHABANE AHCENE
source : auteurs

Chapitre II : Approche contextuelle

Coupe A-A :

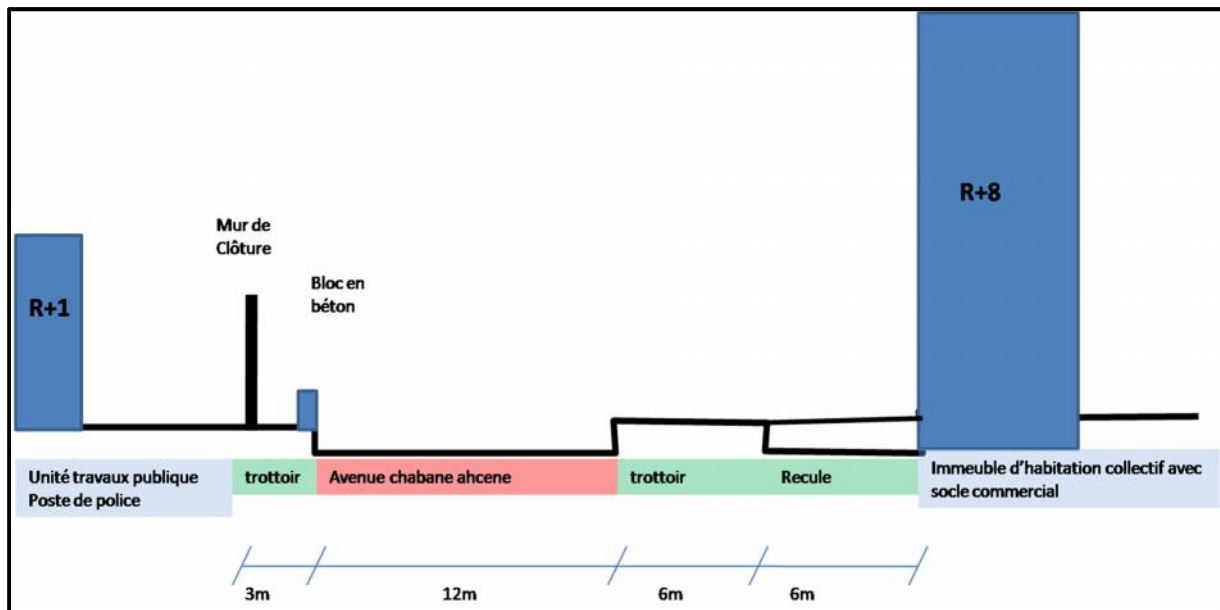


Figure 47 : coupe schématique avenue CHABANE AHCENE tronçon A
Source : auteurs

Constat :

L'importance de la voie CHABANE à vocation commerciale et résidentielle a caractère transitoire.

Enjeux :

- Mettre en valeur la largeur de la voie
 - Alléger la circulation mécanique et favorise circulation la piétonne
 - Rééquilibrage les deux côtes de la voie
 - Aménagement de parcours, moment, séquence d'arrêt

Chapitre II : Approche contextuelle

Avenue CHABANE AHCENE :le tronçon B

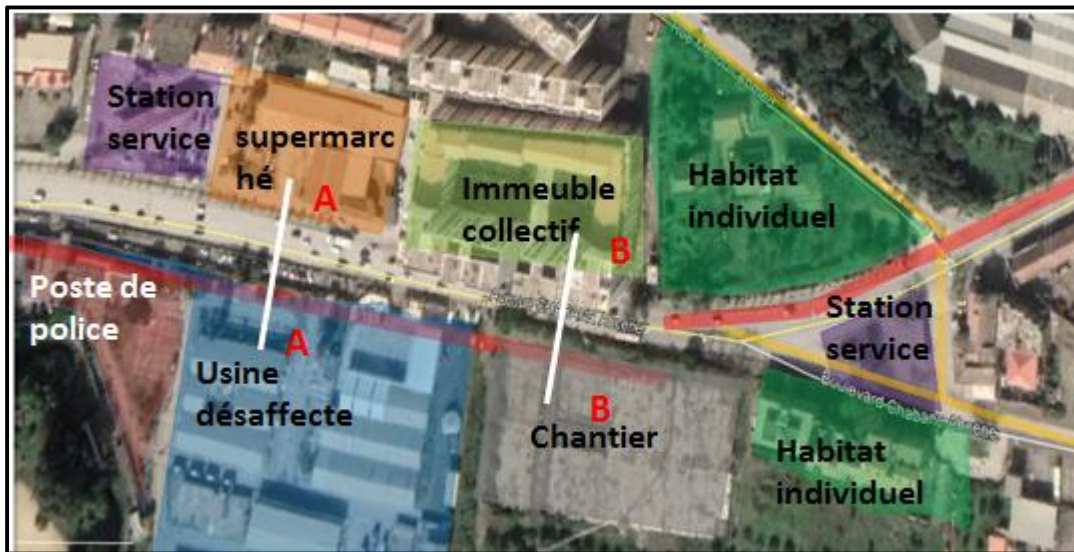


Figure 48 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B

Source : Google earth traite par auteurs



Figure 49 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B

Source : auteurs



Figure 50 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B

Source : auteurs



Figure 51 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B

Source : auteurs

On constate que le côté Nord de la voie a une façade hétérogène dû aux immeubles collectifs à haut gabarit qui borde linéairement la voie avec des retraits du supermarché et de la station-service.

- Du côté sud les clôtures opaques borde la route est se suive malgré le changement d'entité qui donne lieu à une façade aveugle continue
- Absence quasi-total de passage piéton.
- La voie a un caractère transitoire

Coupe schématique Tronçon A-A

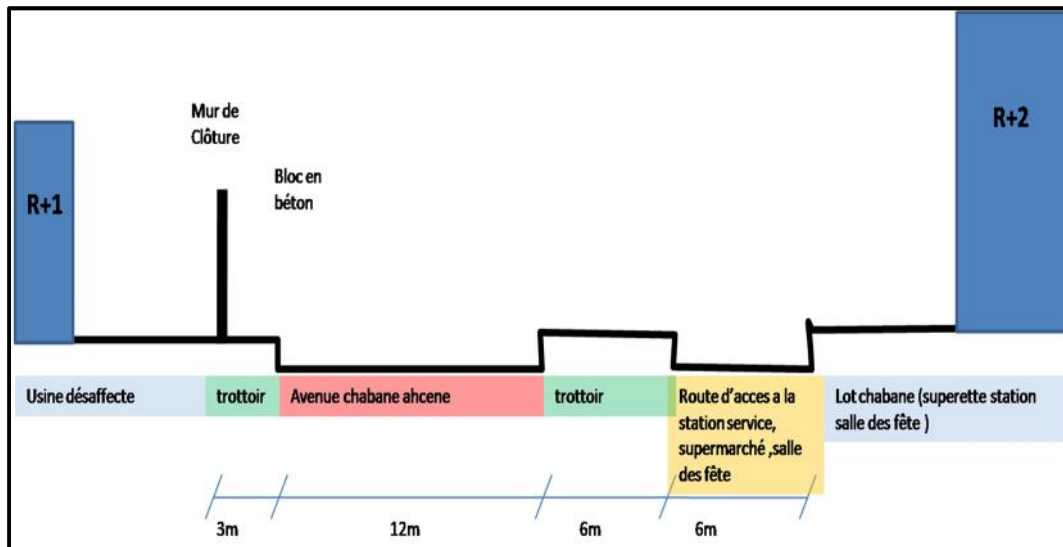


Figure 52 : coupe schématique avenue CHABANE tronçon B
Source auteurs



Figure 53 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B
Source : auteurs



Figure 54 : avenue CHABANE AHCENE tronçon B
Source : auteurs

Constat :

- La largeur des trottoirs est insuffisante
- Manque de couverture végétal.
- Poussière dû a la circulation rapide.
- Grande différence de gabarit entre les deux côtes de la voie.
- manque de Passage piéton

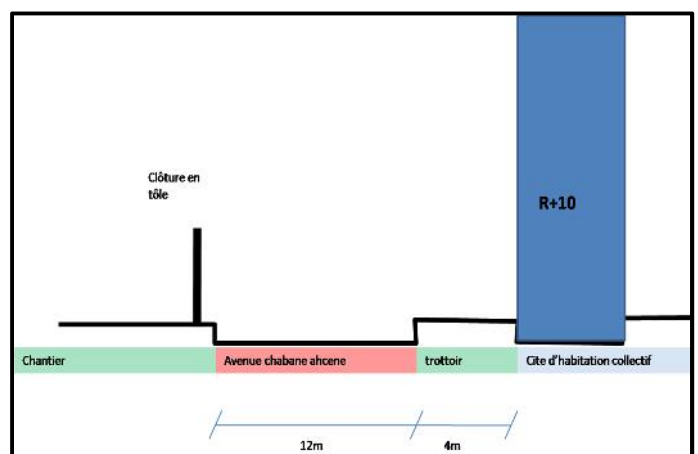


Figure 55 : coupe schématique de l'avenue CHABANE
Source : auteurs

Enjeux

- mettre en valeur la largeur de la voie
- alléger la circulation mécanique et favoriser la circulation piétonne.
- rééquilibre les deux côtes de la voie.

II.2.1.1.b Route CW100



Figure 56 : la CW100
Source : auteurs



Figure 57 : la CW100

source :
auteurs

Constat :

On constat que la voie est envahie par de la végétation du côté des terrains privés, en face la clôture opaque du département d'architecture borde la voie. Ce qui donne à la voie un caractère de transit non vécu

- Absence de passage piéton et mal dimensionné envahie par la végétation.
- Vielle bâtisse laisse à l'abandons.
- Les façades de la voie sont aveugles.

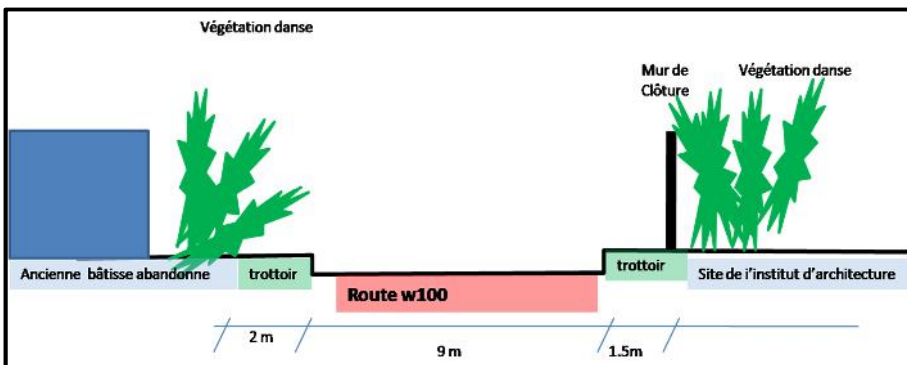


Figure 58 : coupe schématique cw100
source : auteurs



Figure 59 : avenue CW100
source : Google earth traite par auteurs

Enjeux :

- mettre la richesse paysagère en avant
- redynamise les façades.
- supprime les limites qui borde la voie et la faire interagir avec les entité avoisinante.
- aménagement des parcours moments, séquences d'arrêts.

II.2.1.2 Nœuds et Intersection :

II.2.1.2.a Intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED :



Figure 60: intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED
Source : auteurs



Figure 61 : intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI AHMED
Source : auteurs



Figure 62 : prise satellite intersection de l'avenue CHABANE et MALOULI.
Source : Google earth traite par auteurs

- L'intersection mal structure à forte circulation.
- Ralenticé important cause par la station-service est le barrage de police.
- Absence d'élément de repère.
- Voie piétonne néglige .

II.2.1.2.b Nœuds CHABANE AHCENE

-Le nœud est bien structure du points de vue routier mais présente un manque d'originalité ne fait pas office d'élément de repère.



Figure 63 : : vue sur nœud CHABANE
Source : auteurs



Figure 64 : vue sur nœud CHABANE
Source : auteurs



Figure 65 : prise satellite du nœud CHABANE
Source : google earth traite par auteurs auteurs

II.2.1.2.c Nœuds KRIM BELKACEM

Le nœud KRIM BELKACEM est très important, il régule la circulation à l'entrée de la ville on distingue le même constat le manque d'élément de repère, d'animation, Stationnement anarchique, Absence de passage piéton.



Figure 66 : vue sur nœud KRIM BELKACEN
Source : auteurs



Figure 67 : prise satellite du nœud KRIM BELKACEM
Source : Google earth traité par auteurs auteurs

II.2.2 Système parcellaire :

Institut d'architecture

Périmètre



Figure 68 : Système parcellaire
Source : cadastre tizi-ouzou

Chapitre II : Approche contextuelle

Notre périmètre est son environnement n'obéissant à aucune règle d'organisation ni de hiérarchie apparente. Elle est représentée par une à trame parcellaire spontanée avec une logique liée seulement aux contraintes physiques du site (pente et limites naturelles...).

II.2.3 Le système bâti :

-Analyse des différentes entités limitrophe au département d'architecture :

II.2.3.a Habitat :

La fonction résidentielle est importante et dominante dans notre périmètre soit individuel, semi collectif ou collectif :

-Habitat individuel

Il se caractérise par un style architectural post colonial, et il est de gabarit allant de « R+1 » à « R+2 ».

-Habitat collectif et semi collectif

Il s'agit du type d'habitat le plus dominant dans notre cas d'étude ; cependant ce type d'habitat commence à prendre forme ces dernières années.

Il se caractérise par un gabarit allant de R+3 jusqu'à R+9 dont le RDC est dédié à l'urbain, avec un style architectural plus ou moins contemporain.



Figure 69 : Habitat individuel
Source : auteurs



Figure 70 : : Habitat semi collectif.
Source : auteurs



Figure 71 : Habitat collectif.
Source : auteurs

Chapitre II : Approche contextuelle

II.2.3.b Équipement :

Notre quartier bénéficie d'une multifonctionnalité. On y trouve les équipements suivants :

- Commerce et service : les stations de service, marché de gros, boutiques, maison Toyota, salle des fêtes.



Figure 72: salle des fêtes
Source : auteurs



Figure 73 : station-service
Source : auteurs

- Administrations et sécurité public : poste police, unité des travaux publics.



Figure 74 : unité de travaux publique
Source : auteurs



Figure 75 : post police
Source : auteurs

Se son des équipements renferme sur eux même ne participe pas à la dynamique urbain et social avec des façades aveugle

Constat :

Les fonctions ne sont pas compatibles entre elle provoquant a une rupture entre les différent entité.

Chapitre II : Approche contextuelle

-Analyse des façades :



Figure 76 : façade de habitat collectif
Source : auteurs



Figure 77 : façade d'habitat collectif non fini
Source : auteurs



Figure 78 : façade aveugle
Source : auteurs

On remarque que chaque bâtiment a une façade indépendante qui ne répond à aucune cohérence avec les façades avoisinantes, ce qui a donné lieu à une globalité non homogène. On retrouve aussi des bâtiments en cours de réalisation tout au long des boulevards étudiés auparavant ce qui donne une façade urbaine détériorée, non homogène, non attractive, et dotée d'un caractère indigne d'une image d'entrée de ville

Constat :

On ressent une ambiance visuelle désagréable due à la coexistence d'une manière discontinue de plusieurs types de constructions différents. Elles sont principalement dues à la variation des largeurs des façades d'une part, et d'autre part à la différence des formes architecturales des immeubles, et le manque d'harmonie au niveau des façades.

II.2.4 Le système non bâti :

Analyse morphologique :

En prenant compte de notre système bâti analysé précédemment, on en ressort deux catégories d'espaces libres existantes dans la périphérie :

- Dans le cas des constructions ponctuelles, les espaces libres, présentent une continuité totale, ceci aura pour conséquence les espaces libres privatifs et les espaces libres publics peu différenciés sauf si une clôture les sépare.
- Dans le cas des constructions, linéaires, les espaces libres se répartissent en deux zones situées de part et d'autre du bâti. En l'absence d'autres déterminants (parcellaire, viaire...), ces deux zones possèdent des caractéristiques équivalentes.

II.2.4.a Espace publique :

Dans notre permettre l'espace publique n'existe pas sauf a l'intérieure du département d'architecture mais n'est pas structure n'est traité.



Figure 79 : espace publique
Source : auteurs



Figure 80: espace publique
Source : auteurs

Constat :

On a aussi remarqué un manque considérable d'espaces d'attraction et de loisir, ce qui fait un manque de convivialité dans le périmètre d'étude.

II.2.4.b Espaces verts :

L'espace vert dans notre périmètre n'est pas bien structure qui appartienne aux prive qui son pas avantageux pour note périmètre.



Figure 81 : végétation
source : auteurs



Figure 82: végétation
source auteurs



Figure 81 : plan du périmètre
source : mémoire étudiant



Figure 82 : végétation
source :auteurs



Figure 83 : végétation
source :auteurs

Constat :

- terrain priver vide ,espace vert dessert dans notre périmètre.

Chapitre II : Approche contextuelle

- La zone d'étude souffre d'un manque de lieux de stationnement, ce qui encourage les automobilistes à garer leurs véhicules dans des lieux qui ne leur sont pas destinés.

Conclusion

Par une lecture du contexte local, ainsi qu'une approche morphologique, nous avons pu comprendre la genèse de la création et la croissance de cette ville, ainsi que notre quartier jusqu'à l'état actuel. Cette analyse va nous permettre d'aboutir à une structure et une proposition urbaine qui serait parfaite harmonie avec les exigences du périmètre et de la ville.



CHAPITRE 03

Proposition Urbaine

« L'architecture est un art, qui consiste à apporter des solutions spatiales à la fois fonctionnelles, esthétiques et durables »

Jean-Paul Ndong

Introduction

Après avoir exploré dans le chapitre précédent l'ensemble des données ayant trait au contexte, nous allons tenter d'intervenir sur notre périmètre dans le but de contribuer à sa requalification. Mais avant ce faire, nous allons nous appuyer sur la lecture de quelques expériences urbaines choisies comme références.

I) Analyse des expériences urbains

I-1) Exemple 01 : L'école national Supérieur Val de seine

A. Présentation :

Les travaux ont été lancés en l'an 2000 et le projet fut inauguré en 2007. Le projet constituait un véritable défi pour son concepteur puisqu'il s'agissait de réhabiliter le hall industriel de la SUDAC qui est un site inscrit à l'inventaire des monuments historiques. L'école Comporte aujourd'hui l'ancienne halle Réhabilitée et un nouveau bâtiment contemporain



Figure 86 : ENS d'architecture Paris- Val-deseine
Source : www.Paris-valdeseine.archi.fr

B. Situation:

Située dans les nouveaux quartiers de Paris rive gauche, l'école se dresse le long de la Seine, inscrite dans le terrain industriel de la SUDAC qui est traversé par le Boulevard Masséna.



Figure 87 : Situation de l'école d'architecture de Val-de-seine.
Source : Google maps.

C. Aperçu historique sur la SUDAC :

La SUDAC (société Urbaine d'Air Comprimé) était à l'origine, un réseau d'usines de production d'air comprimé pour L'alimentation des horloges d'éclairage public de la capitale, Paris, spécialement dans les gares.

Chapitre III : proposition urbaine

L'usine du quai de gare (actuelle quai Panhard et Levassor) dont seule la halle reste visible aujourd'hui était une des unités de production de la société montée par Viennois Victor Popp à la fin du XIX siècle, elle fut conçue par Guy le Bris, architecte et Joseph Leclaire, ingénieur.

L'usine était composée de quatre halles : celle qui persiste encore aujourd'hui et trois autres d'une taille moins importante. En 1905 une explosion a causé des dommages importants à l'usine, Elle fut aussitôt inondée par la crue de l'an 1910. Les trois petites halles furent remplacées par un bâtiment en béton en 1920, qui a fini également par disparaître.

En 1993 avec la désindustrialisation de Paris la SUDAC ferme son unité de production du quai de gare.

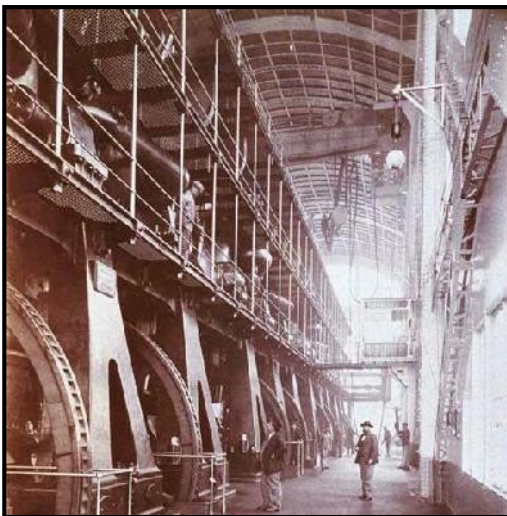


Figure 88 : usine du quai de la gare
Source : lafabriquedeparis.blogspot.com



Figure 89 : usine du quai de la gare
Source : lafabriquedeparis.blogspot.com

Plan de masse :

L'école s'inscrit dans un terrain plat de forme carré d'une surface de 1500 m². La surface plutôt exiguë du site a poussé l'architecte à concevoir un bâtiment inscrit parallèlement à la halle mais d'un gabarit plus important et cela pour répondre aux exigences du programme de l'école qui est d'une capacité de 2000 étudiant, 230 enseignants et 70 personnels administratifs.

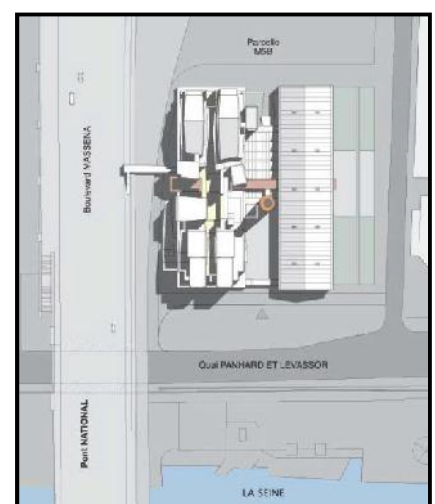


Figure 90 : Plan de masse de l'école de val de scène
Source : www.fredericborel.fr

D. Composition volumétrique de l'école

La volumétrie de l'école est composée de deux principales parties : une première partie réhabilitée qui est la halle Industrielle faite de brique rouge, celle-ci est accompagnée d'une haute cheminé perçant le ciel. La deuxième partie neuve renferme le nouveau bâtiment en béton, plus imposant que la halle. Ces deux corps de bâtiments dont chacun affirme sa propre identité et sa propre présence, cohabitent ensemble dans une symbiose marquée d'une dualité intrigante.



Figure 91 : L'école vue de la Scène.
Source : www.fredericborel.fr.

E. Réhabilitation :

E.1. Réhabilitation du hall : *Conservation et mise aux normes de sécurité :*

-La structure :

L'ossature métallique est la seule à être entièrement conservée dans le processus de réhabilitation de la halle.

La structure sauvegardée est composée d'une trame de poteaux creux de 80 cm d'épaisseur liaisonnés et reliés par des poutres en acier d'une portée de 14 m, les portiques formés sont contreventés par des barres treillis en acier.



Figure 92 : Structure de la halle à l'état originel
Source : www.brudieuxfranck.com

-La charpente :

Les fermes métalliques de la charpente ont été curées, puis déshabillées de la peinture en plomb et des éléments en amiante, ensuite elles ont été redressées et réparées.

La charpente restaurée, del a halle fut recouverte de couches de peinture ; protection et finition. Les caissons en bois de lame de chêne de la voute sous la charpente seront restaurés et parés de trappe



Figure 93 : La charpente réparée de la halle
Source : www.brudieuxfranck.com

Chapitre III : proposition urbaine

-La couverture :

De même la couverture fut réparée et réhabilitée à l'identique avec de la tuile posée sur des liteaux et des chevrons, ainsi les chéneaux et les gouttières existantes ont été réutilisées. Une cheminée de ventilation pourvue de clapets de ventilation a été montée sur la toiture.

La cheminée :

La cheminée de brique rouge d'une hauteur de 23 mètres et d'un diamètre de 5 mètres a été écurée et réparée. Un escalier hélicoïdale en acier sera intégré à l'intérieur de la cheminée servant de parcours

Les fondations :

Après la mise en état de l'ossature, de la charpente et de la cheminée, on s'est intéressé à la consolidation des fondations en employant la technique de « Jet grouting » qui consiste en l'injection de béton à haute pression afin d'éviter tout risque d'inondation.

- Création d'une nouvelle structure indépendante :

Tout le défi de cette réhabilitation réside dans la réalisation d'une structure secondaire interne indépendante de l'ossature métallique existante à l'intérieur de l'enveloppe de la halle dans un système de « boîte en boîte ». une nouvelle structure de murs et de planchers en maçonnerie et en béton. L'ossature originelle fut délivrée de la brique puis réparée et nettoyée, au niveau du rez-de chaussé et de l'entre-sol. À un retrait de 12 cm de cette ossature métallique, seront



Figure 94 : La charpente réparée de la halle

Source : balisejaune.blogspot.com.



Figure 95 : l'intérieur de la cheminée après sa réhabilitation.

Source : www.label-industrie.com.



Figure 96 : Vue sur la halle après sa réhabilitation

Source : www.paris-valdeseine.archi.fr

Chapitre III : proposition urbaine

construit des murs en brique pleine de 51 cm d'épaisseur et ce, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enveloppe, tandis qu'au niveau supérieur seul la face tournée vers l'extérieur sera construite en brique.

L'architecte a choisi de maintenir l'aspect originel de la halle d'où le choix de ce matériau. La façade principale de la halle est redessinée à l'identique. L'inscription « distribution d'air comprimé » a été sauvegardée pour rappeler l'ancienne fonction de la halle.



Figure 97 : Vue sur la façade
Source : www.paris-valdeseine.archi.fr

-Réaffectation de la halle :

Elle abrite aujourd'hui la bibliothèque et plusieurs

Autres fonctions :

- Salle d'exposition occupe au rez- de-chaussée.
- Un atelier maquette et des bureaux sont prévues à l'entre-sol.
- Un laboratoire photo, un local de montage et de mixage et une salle Informatiques seront réunies au premier étage.
- La bibliothèque se trouve au deuxième étage.

L'espace intérieur de la halle a été radicalement transformé et les répartitions originelles ne sont plus identifiables après la réhabilitation



Figure 98 .hall réaffecte en bibliothèque
source : www.paris-valdeseine.archi.fr

F. Le nouveau bâtiment :

Le nouveau bâtiment dressé à côté de la halle présente une silhouette futuriste, composé d'une multitude de formes flottantes, l'ensemble est soulevé du sol par une plateforme qui repose sur des tréteaux en V communiquant avec la structure apparente de la halle et donnant ainsi une touche industrielle au bâtiment.



Figure 99 : l'extension de l'école du val de seine
source : www.paris-valdeseine.archi.fr

Caractéristique volumétrique du bâtiment :

Le bâtiment est marqué par des fermes verticales séparées par des failles. A chaque bloc est prévu une couleur, une forme spécifique qui désigne également une fonction différente. Les différents blocs sont mis en relation avec des passerelles vitrés qui assure à la fois la circulation à l'intérieur du bâtiment et offre des vues panoramiques sur la ville de Paris. Deux tours élancées rattrapent la cheminée et créent un lien avec celle-ci.



Figure 100 : passerelle entre les blocs
source : www.paris-valdeseine.archi.fr

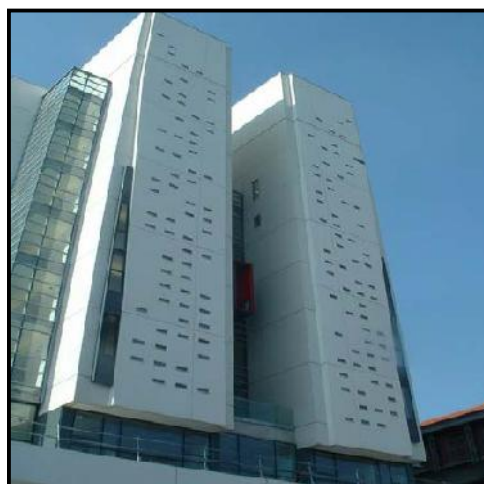


Figure 101 : façade de l'extension de l'école val de seine
source : www.paris-valdeseine.archi.fr

Chapitre III : proposition urbaine

Les espaces intérieurs :

Le bâtiment se développe sur 6 étages :

- Au rez-de-chaussée est réservé à la cafétéria, l'auditorium, un foyer et les locaux techniques.
- Au niveau de l'entre-sol, on retrouve trois amphithéâtres, laboratoire de photographie et des galeries.
- Au premier étage sont prévues l'administration, des salles de cours, salles de travaux dirigés et une placette.
- Au deuxième étage est l'étage administratif.
- Au quatrième, cinquième et sixième étage sont réunies les ateliers.



Figure 102 : Cafétéria de l'école.
Source : Borel. F. 2008



Figure 103 : Vue sur le hall d'entrée.
Source : www.balisejaune.blogspot.com

-L'espace central de l'école :

L'espace central joue le rôle de médiateur dans le projet, réconcilie l'ancienne halle avec le nouveau bâtiment. Il referme au rez-de-chaussée une cour d'honneur, l'entrée principale, le hall d'accueil, la cheminée, et tous les espaces publics (auditorium, bar cafétéria, salle d'exposition).



Figure 104: entrée principale de l'école.
Source : www.fredericborel.fr

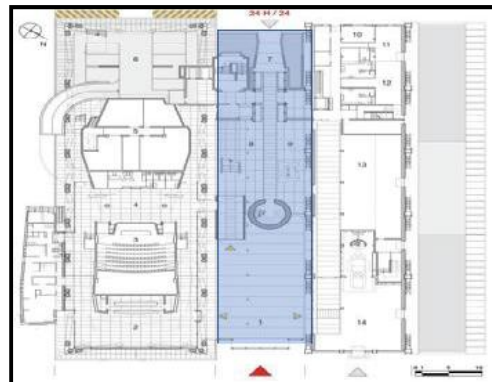


Figure 105 : Plan de l'espace central de l'école
Source : www.fredericborel.fr

Chapitre III : proposition urbaine

-Exemple 02 : Réhabilitation et extension de l'école d'architecture LOCI Tournai

1-Présentation du projet

L'école d'architecture est située au centre historique de la ville de Tournai à l'ouest de la Belgique, près de la frontière française. La superposition inattendue d'un théâtre et d'une église, occupés aujourd'hui par des studios de projet, fait de cette école une construction architecturale totalement atypique.



Figure 106 : situation de l'école de LOCI

Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf

2- Historique

Les bâtiments existants sont composés d'une ancienne filature du début du 20ème siècle et un hôtel de maître du 17ème siècle qui sont connectés et reliés entre eux par une construction.

neuve : un grand forum traversant l'îlot de part en part. À la rentrée 2010-2011, Cinq candidats de renommée internationale ont été sélectionnés et mis en concurrence pour un appel d'offres « Conception / Construction » afin d'imaginer un lieu adapté à l'enseignement de l'architecture, pour une superficie de 7000m² et une capacité de 600 étudiants. La réalisation du projet lauréat par l'agence portugaise Aires Mateus.



Figure 107 : vue de dessus de l'école de loci tournai

Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf

-Un site fragmenté

Le site occupe deux terrains séparés par la rue du Glategnies. Cette division du site en deux parties rend sa lecture plus difficile en tant qu'ensemble, en tant qu'unité.

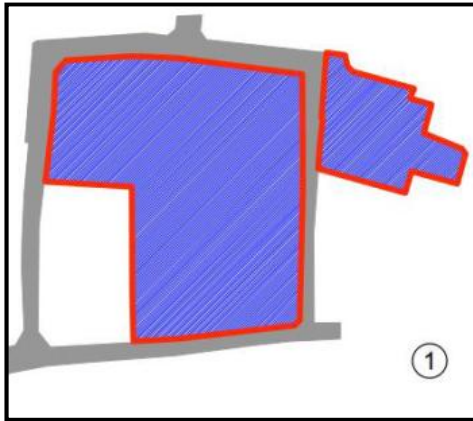


Figure 108 : terrain de l'école de LOCI tournai
Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf

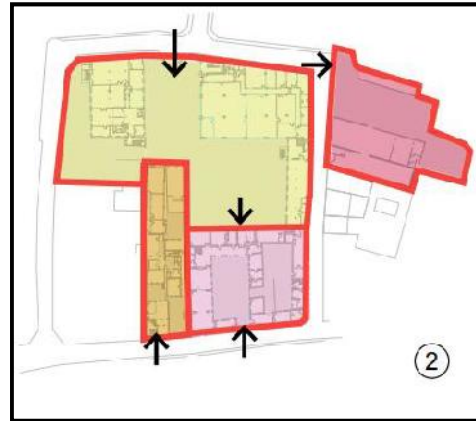


Figure 109 : les accès à l'école de LOCI tournai
Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf

-Des logiques de fonctionnement isolées

Le fonctionnement sur le site se fait dans une logique par bâtiment ou par petits groupes de bâtiments. Les accès, les circulations sont pensées par entités.

Elles représentent une grande partie de la surface totale disponible et constituent un potentiel d'aménagement considérable.

Des bâtiments existants hétérogènes La nature du bâti existant vient renforcer l'image d'un site fragmenté. Le site ne constitue pas aujourd'hui un ensemble homogène à l'identité unique.

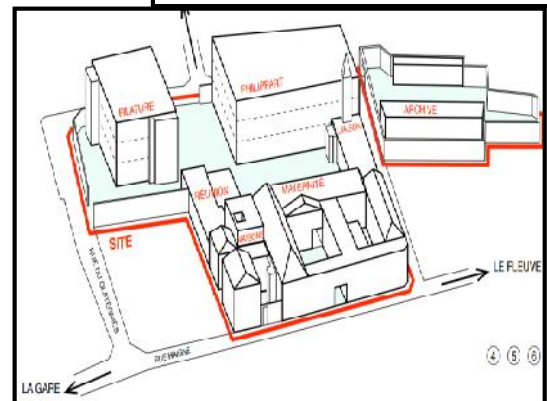
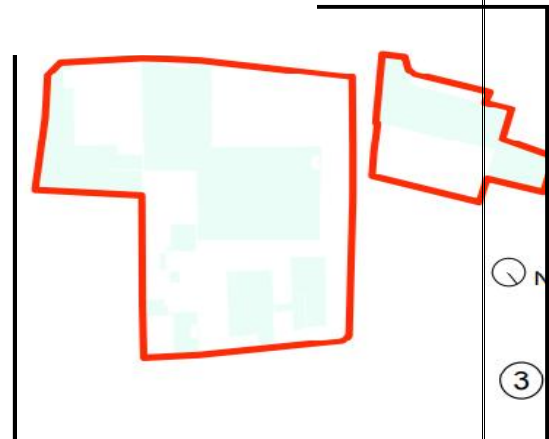


Figure 110 : les entités du site de l'école Source :
réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf

3-Les interventions architecturales

La réussite du projet d'installation de l'école d'architecture LOCI Tournai dans un laps de temps de travaux court, nécessite une approche simple et directe tant au niveau du projet d'architecture

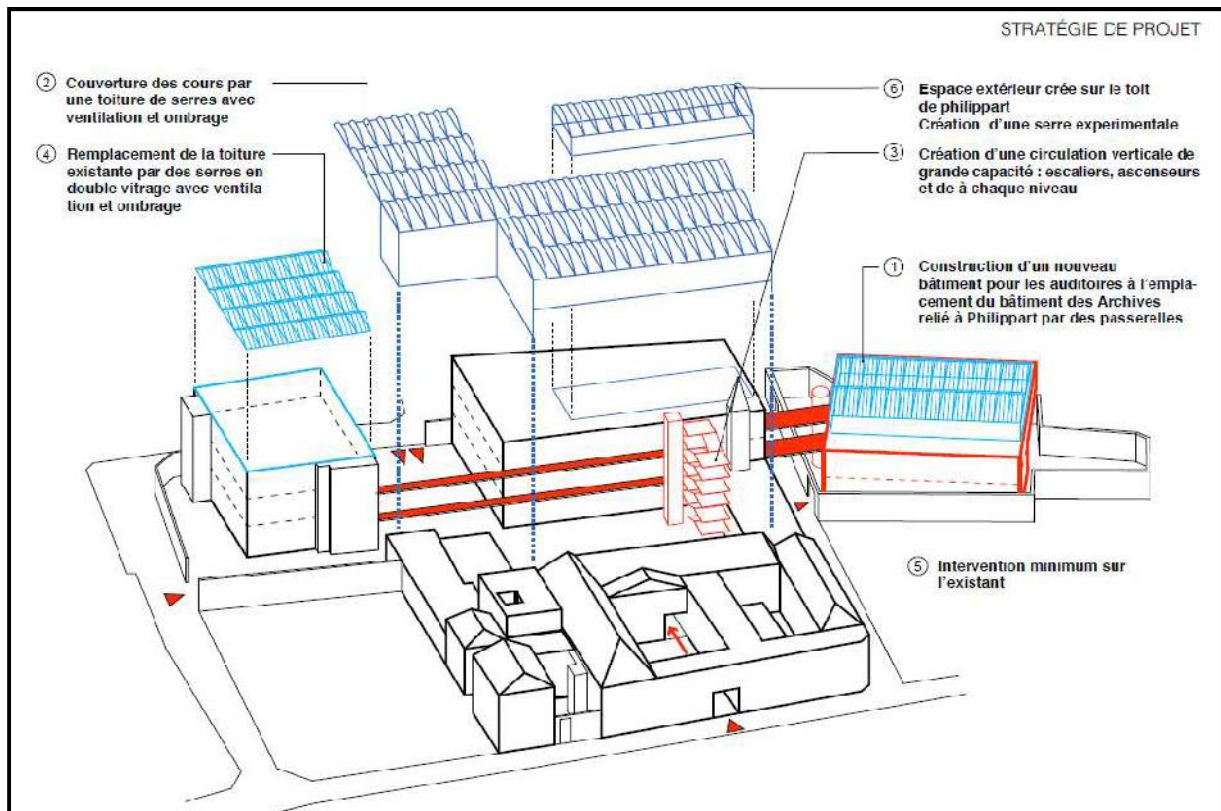


Figure 111 : les intervention sur l'existant

Source : *réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai loci pdf*

4-Organisation fonctionnelle

Le fonctionnement préfiguré s'organise en 4 pôles principaux : collectivité, étudiants, enseignants-chercheurs et administration, en exploitant de façon optimale la capacité et la configuration des espaces existants et la disponibilité d'espace libre sur le site.

Chapitre III : proposition urbaine

- Le forum (1).
- La bibliothèque et le matériauthèque (2).
- Le bar de détente (3).
- L'espace restauration (4).
- Le bureau des étudiants (5).
- Les ateliers (6).
- L'atelier échelle 1 (7).
- Les salles de classes (8).
- Les auditorios (9).
- Le parking (10).
- Bureaux des chercheurs et des enseignants (11).
- Salles de réunion (12).
- Locaux du personnel (13).
- La direction (14).
- Le local à vélos (16).

- toit accessible (15)

Le toit du bâtiment Philippart est rendu accessible. Il offre une situation de terrasse, ouverte sur le ciel et offrant une vue panoramique sur la ville.

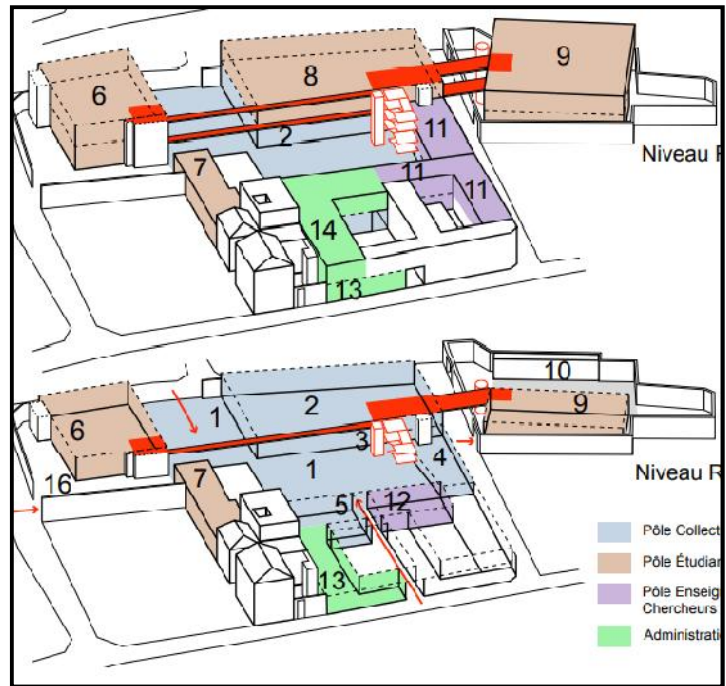


Figure 112 : hiérarchisation des espaces dans l'école de LOCI Tournai
Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de Tournai LOCI pdf

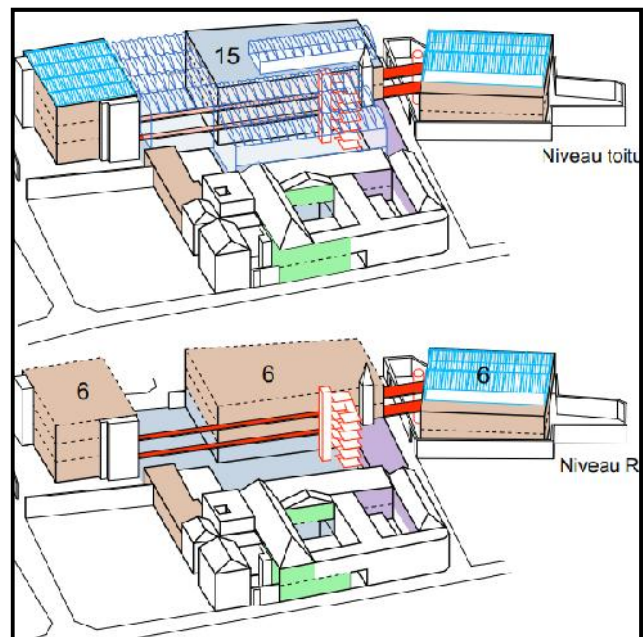


Figure 113 : hiérarchisation des espaces dans l'école de LOCI Tournai
Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de Tournai LOCI pdf

Chapitre III : proposition urbaine

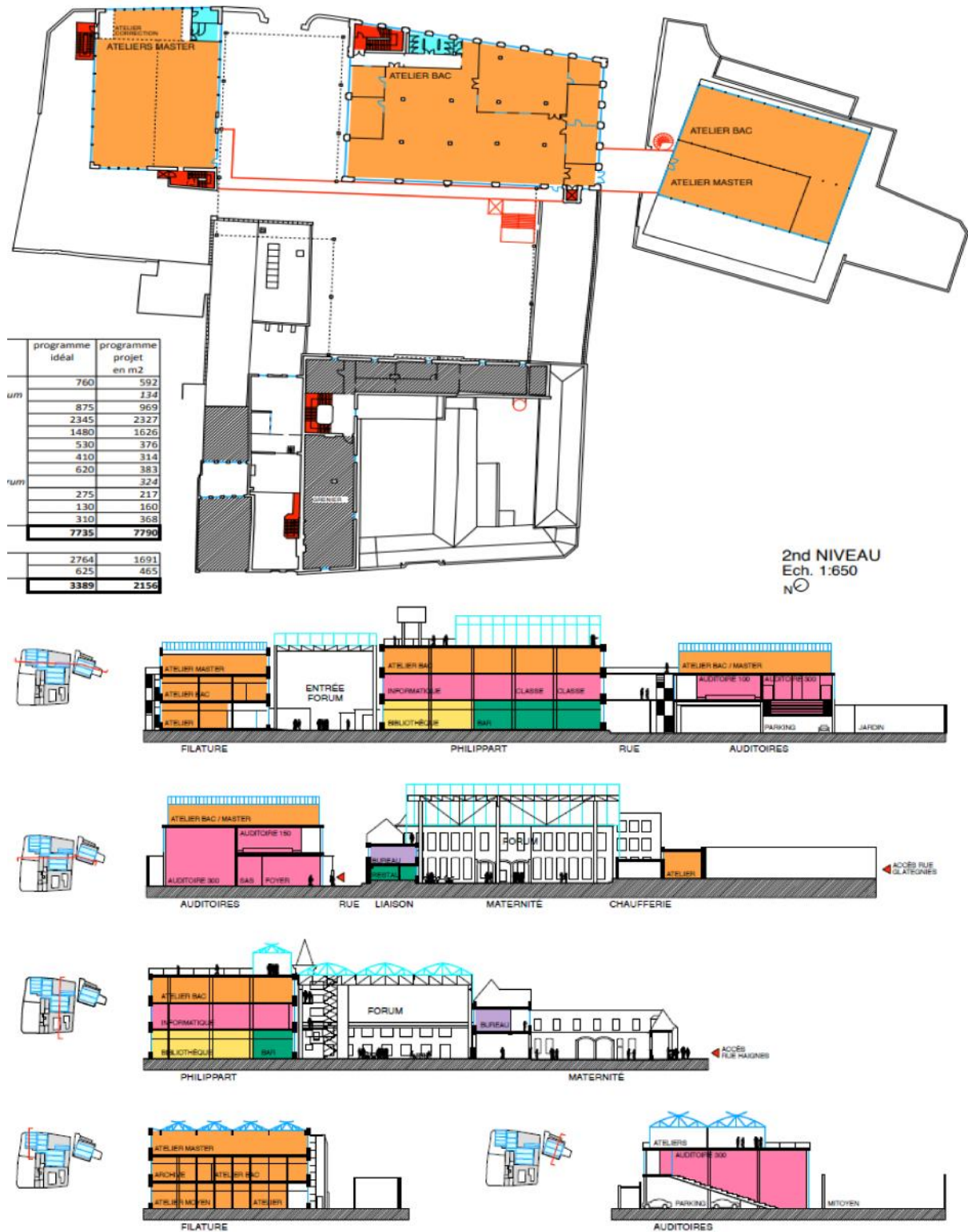


Figure 115 : coupe schématique de la hiérarchisation des espace LOCI tournai
 Source : réhabilitation et extension de la nouvelle école de tournai LOCI pdf

II) Intervention urbaine sur le périmètre

Il ya lieu de mentionner que notre intervention urbaine sur notre périmètre d'analyse s'articule autour de 03 étapes à savoir:

- Une synthèse de l'analyse
- Enjeux et principes d'Aménagement
- un plan d'action

II-1) Synthèse de l'analyse

1-situation stratégique à la porte de la ville de Tizi-Ouzou

- Mais cette porte reste faiblement matérialisée.

2- caractère périphérique et peu urbanisé du périmètre

Cela est accentué par :

- La rupture entre le département/le périmètre et /la ville.
- Des nœuds mal structurés et non matérialisés, souvent réduits à la fonction de « simples régulateurs de circulation ».

3-caractère de transit et manque « du vécu » dans le périmètre

Cette situation est engendrée par :

- La RN 12, qui est une voie à grande circulation, sans façade urbaines et sans moment d'arrêts.
- Déficit d'espaces publics, de lieux d'échange et de sociabilité.
- Manque de façades urbaines.
- Manque d'animation en raison de la clôture aveugle des différentes entités.

4- Repli du département d'architecture sur lui-même et l'absence de relation entre le département/ville

- Le département est entouré par une clôture fermée avec un accès unique.
 - Des entités disparates et peu compatibles.
- Des entités désaffectées.
- l'oued /nuisance.
 - des entité délaisse friche urbaine (l'atelier juste a cote du département

* grande clôture et manque d'accédé sur le département.

Chapitre III : proposition urbain

5- dégradation physique du département d'architecture et affaiblissement de sa composante sociale

- Dégradation du bâti.
- Manque d'aménagement des espaces vert.
- Rupture des déferlantes promos.
- Manque d'animation et convivialité.
- Les boque fragmente (cite /institue).

6- caractère paysager de l'environnement limitrophe au département

- prédominance des terrains prive.
- potentiel paysager important délaisse l'oued

II.2 Enjeux et principes d'Aménagement

- Réaffirmer la porte de la ville.
- Renforcer l'urbanité du périmètre et remédier à son caractère périphérique.
- Renforcer le potentiel paysager du périmètre urbain et faire de « l'élément vert » un qualificateur, un lieu de vie et de sociabilité.
- Ouvrir le département d'architecture sur la ville et assurer la continuité entre les différentes entités fragmentées et disparates.

Remédier au caractère de transit par Réanimation des voies et la création de lieux de vie et de sociabilité.

- Améliorer la qualité de vie du département et remédier à son déficit qualitatif en terme de :
 - État du bâti
 - Le non bâti
 - La relation entre les blocs pédagogiques et la cité universitaire
 - Isolement d'un niveau pédagogique(M2) du reste des promotions du cursus universitaire.

II.3 Plan d'Actions

1. Requalifier le département d'architecture et faire participe son potentiel paysage dans sa nouvelle image pour devenir à la fois « un lieu de repère, d'attractivité et de sociabilité ».

- Faire du département un élément de repère de la porte de la ville.
*création d'espace vert d'animation et de convivialité.
- Réaffirme les nœuds.
- Expropriation des certaines parcelles et aménagement de jardin.
- Faire de l'oued une clôture naturelle qui ne gêne pas la visibilité et une offre un potentielle paysager important.

2. Ouvrir le département d'architecture sur la ville

- Redéfinition de la clôture en articulation végétale entre intérieure et extérieur.
- Ouverture d'équipement compatible avec le département qui seront ouverte au grand publique (tirage de plan salle de conférence).
- Assure la continuité urbaine avec le département.

3. Assurer la continuité urbaine dans le périmètre

- Regroupe-le cite et le département crée un parcoure entre les deux.
- Désaffecté les usines et les reconvertir en des équipements culturels artistique.

4. Remédier au caractère de transit par Réanimation des voies et la création de lieux de vie et de sociabilité

- Réaménagement redimensionnement des vois.
- Création des parcoure végétale.
- Projection une ligne de tramway.
- Création une second vois (avenue chabane et w100).

5. Améliorer la qualité de vie du département d'architecture

- Rénovation des blocs existant.
- Projection de nouveau bloque pour suivre les besoins du département.

Chapitre III : proposition urbain

- Création d'un jardin articulateur (intérieur / extérieur) (usager / publique).
- Sauvegardé les espace vert existant.
- Création des parcours anime.

CONCLUSION

Notre intervention vise a remédier a la rupture du département d'architecture et son environnement et a prépare l'intervention sur le département on lui-même



CHAPITRE 04

Approche architectural

Introduction

L'architecture est une profession dont l'exercice nécessite une atmosphère particulière, un environnement propice à l'innovation. Notre intervention qui consiste en une réhabilitation de l'habitat vise à redonner à cet espace a un fort vécu ce caractère, pour s'y faire ce présent chapitre est plus que nécessaire.

1 Présentation de notre assiette

1.1-la situation :

Notre assiette d'intervention se situe aux milieux

de notre périmètre a l'entré est de la ville de

Tizi Ouzou délimité par la w100 a l'Ouest terrain

agricoles a l'est boulevard CHABANE AHCENE

au nord et briqueterie au sud



*Figure 116 : carte de situation
source : Google earth traite par auteurs*

1.2-le choix de l'assiette d'intervention :

- c'est une assiette qui a la potentialité de donne une nouvelle image pour notre périmètre et remédier au caractère transitoire du périmètre
- situation stratégique ou elle est a la porte Est de la ville de Tizi Ouzou
- un très bonne accessibilité ou elle est délimité par des voie importante ancien RN 12 Boulevard KRIM BELKACEM et la CW100

1.3-Les objectifs :

- Réaffirmation de la porte Est de la ville de Tizi Ouzou
- Favorise l'échange et l'animation de site a travers la création des espaces de vie et de rencontre et de sociabilité
- Résoudre le déficit de département d'architecture avec un extension et réaménagement

I-Analyse des exemples de références

I-1) Exemple 01 : École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

1-Présentation

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) est un établissement de formation et de recherche créé en 1969. L'ENSA31 de Versailles est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministère de la culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle appartient au réseau des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises qui dispensent un enseignement supérieur en architecture et délivrent des diplômes nationaux



d'architecture dans un délai de cinq ans.

*Figure 117 : école supérieur d'architecture de Versailles
source : mémoire étudiant*

2-Implantation du projet

L'école est implantée dans la Petite Écurie du Roy, au cœur de Versailles, sur le territoire national du château. Le bâtiment est placé au cœur de Versailles, face au château, très proche de la capitale et de ses lieux culturels, mais également proche du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural.



*Figure 118 : carte de situation de l'école
source : google maps*

3-Aspect formel

L'école de Versailles s'organise selon un schéma introverti. Sa composition volumétrique est définie par 3 cours désenclavant la masse et donnant ainsi au bâtiment une meilleure organisation des espaces et facilitant la circulation des usagers.

Le projet comporte trois passages piétons; l'un est sur l'avenue Paris, le second sur l'avenue Rockefeller et le troisième sur l'avenue Sceaux. Installée dans la petite Écurie du château, l'école a ouvert un petit espace d'exposition pour les artistes contemporains.

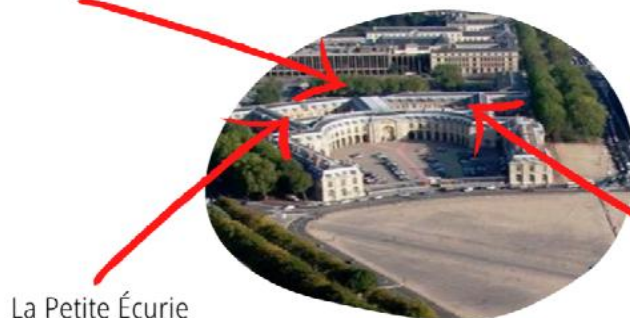


*Figure 119: plan de l'école de Versailles
source : mémoire étudiant*

L'école est disposée en trois parties : la petite écurie, la forge et la maréchalerie.

1. **La petite écurie** : abrite des ateliers, des restaurations, des musées nationaux et des unités architecturales
2. **La maréchalerie** : C'est un espace d'exposition et un centre de recherche et de création expérimentale dédié à une réflexion sur les rapports qu'entretiennent l'art contemporain et l'architecture. Elle offre un espace de réflexion et de travail aux artistes.

La Maréchalerie



La Petite Écurie

La Forge

*Figure 120: école de Versailles
source : Google*

Chapitre IV : chapitre architectural

4-lecture spatiale et fonctionnelle

ENSA -V



Figure 121: programme de l'école de Versailles
source mémoire étudiant

L'intérieur de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles se compose de Plusieurs lieux :

1. Lieu d'enseignement pratique (l'exercice des projets) qui comprend: les Ateliers, Reprographie, Espaces d'exposition.
2. lieu d'enseignement théorique (apprentissage théorique) qui comprend : amphithéâtre , auditorium, salles de cours
3. lieu d'enseignement de communication et de circulation quicomprend :centre e documentation et d'information ,salle informatique ,laboratoire photographique ,cafeteria ,restauration
4. lieu de gestion qui comprend : la direction bureaux des professeurs

7-Aménagement extérieure

L'extérieure de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles contient un espace Vert ; trois cours (la petite écurie, la forge et la maréchalerie) divisent le bâtiment en 3 parties offrant ainsi à l'édifice des poumons d'air ainsi que des puits de lumières

8-Les ambiances intérieures du projet

- Les Ateliers :

Il existe deux types d'ateliers, l'un est animé par des enseignants et l'autre par des étudiants. Ces ateliers sont ouverts en permanence aux étudiants de tous âges et constituent un lieu de travail, de simulation et de divertissement.

L'atelier animé par les étudiants est un espace Spacieux, le but est d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants, mais l'atelier animé par l'enseignant dispose d'un nombre d'étudiants limité, c'est pourquoi l'espace est étroit.

-Reprographie :

Située dans La Petite Écurie, les étudiants peuvent utiliser 5 photocopieurs en libre-service et le paiement s'effectue avec la carte d'étudiant magnétique.

- Des espaces d'exposition :

Les expositions se déroulent dans : la Rotonde, le hall de la Forge, et la cour de la Forge.



Figure 123 : cours intérieur
source mémoire étudiant



Figure 122 : atelier animé par les étudiants
source : mémoire étudiant



Figure 124 : atelier d'exposition
source : mémoire étudiant

Un Amphithéâtre et Un auditorium :

Les Amphithéâtre de l'école contient 160 places, et l'auditorium 250 places.

Chapitre IV : chapitre architectural

- Salles de cours :

Les salles de cours ne sont pas regroupées, mais réparties sur les étages 0.1 et 2. On a des surfaces qui change. Et les salles de projet dans la maréchalerie disposent d'une salle de séminaire et une cage d'escalier qui lui est réservé.

- Centre de documentation et d'information :

Située dans La Petite écurie sud, le centre fournit des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines, avec une documentation ouverte pour consultation sur place.

- Salle Audiovisuel :

Le studio vidéo est le carrefour d'une réelle communication et d'échange entre l'équipe pédagogique et les étudiants. A travers ses outils, il représente l'expérimentation, la découverte, l'écriture spatiale, et un lieu de développement durable du langage, mis en évidence par l'importance des nouvelles technologies

- Salle informatique :

Située dans La Petite Écurie sud au niveau 2, elle est équipée de 3 salles de cours, 13 PC chacune, 1 libre-service informatique avec 20 PC.

- Laboratoire photographique :

Le laboratoire de photographie vise à aider les étudiants à pratiquer la photographie, et il a tendance à soutenir et aider les étudiants en leur fournissant des équipements et des espaces adaptés à la réalisation de projets comprenant des images photographiques.

- Cafétéria :

L'école possède deux cafétérias, une au premier étage, à proximité de l'accès de la sceaux (Cour de La Forge) menant à l'entrée de l'espace d'exposition (Cour de La Forge). L'autre est situé au 2ème étage de La Petite Écurie, elle occupe un coin stratégique avec trois accès



Figure 125 : salle d'informatique
source : mémoire étudiant



Figure 126 : sale d'audiovisuelle
source : mémoire étudiant

Chapitre IV : chapitre architectural

Synthèse de l'analyse

Plusieurs points peuvent être relevés à partir de de cette analyse:

- L'école donne une importance aux ateliers permanents gérés par les étudiants, ils sont ouverts 24/24h et 7/7j.
- Utilisation des différents cours comme espaces de rencontres.
- Présence du bâtiment dans un contexte historique donnant ainsi à ce dernier une valeur patrimoniale.
- le rapport entre les entités nouvelles et l'entité existante.
- Utilisation des différents cours comme espaces de rencontres.

I.2 Exemple 02 : -École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon :

1- Présentation

L'École Nationale Supérieure d'Architecture est située à Lyon, et porte de nombreux projets de transformation urbaine. L'ENSAL est un membre associé de la communauté universitaire et de l'établissement Lyon Saint-Etienne-COMUE, qui regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, 4 universités, les grandes écoles de Lyon et de Saint-Etienne et le CNRS.



Figure 127 : ens d'architecture de Lyon
source : Google

2- Implantation du projet

L'École est implantée sur un site stratégique et déterminant qui favorise le développement d'innovations et de partenariats initiés au fil des ans dans le but de profiter d'une certaine unité urbaine est de chercher à établir une sorte de relation harmonieuse entre l'architecte et les habitants.

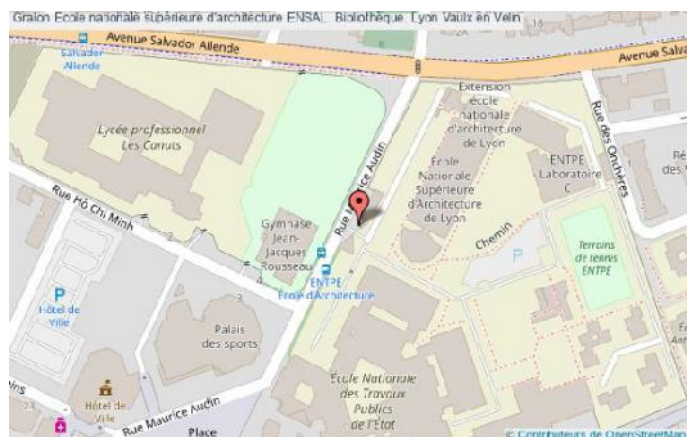


Figure 128 : situation de l'école de lyon
source : google maps



Figure 131: volumétrie de l'école de LYON
source : mémoire étudiant

6- Aménagement intérieure

L'intérieur de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon se compose de plusieurs lieux :

- Lieu d'enseignement théorique (Apprentissage théorique) qui comprend les salles de cours au RDC.
- Lieu d'enseignement pratique (L'exercice des projets) qui comprend des laboratoires au RDC ainsi que les ateliers au premier étage.
- Lieu de communication et circulation (Rencontre et exposition) qui comprend une cafétéria et une bibliothèque au RDC.
- Lieu de l'administration (Gestion et direction) qui comprend une salle de conseil d'administration et réserve d'archive, un bureau du personnel administratif, un bureau administratif et des enseignants, un bureau du directeur, une salle de réunions et une terrasse réservait pour l'aménagement éventuel de bureau

7- Aménagement extérieur

L'Amphithéâtre de cette école se trouve à l'extérieure, en plein air, orienté au sud avec un espace vert situé autour du bâtiment, il prend le rôle de détente et isolement phonique.

8- l'organisation spatiale

L'école contient une rue centrale qui est accessible aux deux parties, joue le rôle de distributeur vers d'autres espaces, qui est en quelque sorte l'épine dorsale du projet ; elle est utilisée pour les expositions public des travaux des étudiants la communauté. En se référant aux rues classiques, il constitue un élément de grande valeur artistique. L'atrium de cette rue lui donne une autre dimension grâce aux changements de hauteur et aux niveaux d'éclairage. Deux axes de symétrie donnant un centre ponctué par la bibliothèque et la cafétéria. Un centre qui unifie les autres espaces, leur intersection, est le point de convergence autour duquel s'articulent les lieux de l'enseignement qui organisent et hiérarchisent le bâtiment.

Chapitre IV : chapitre architectural

- L'agora :

C'est le cœur de l'école, c'est un espace semi-privé, une couverture temporaire et un lien de distribution.

- Les Ateliers :

Les Ateliers de cette école sont séparés de la façade extérieure par une coursive qui joue, elle aussi, le rôle d'un espace tampon, qui, en plus, peut récupérer de la chaleur.

Synthèse: d'après notre analyse, nous constatons:

- L'importance accordée aux ateliers.
- Utilisation de la « Rue » centrale comme : dégagement, exposition et rencontre.
- Présence de l'éclairage zénithal au niveau de la « Rue centrale ».
- Dans cette école, on trouve plusieurs systèmes de construction comme : les lamellés collés, la structure tendue, système des voûtes et système de portique.
- Une participation active du monde professionnel au fonctionnement de l'école

Synthèse des exemples: les deux projets que nous venons d'analyser nous ont permis de tirer des enseignements qui nous serviront pour notre conception.

-- Composition avec les contextes naturels et topographique du site

Simplicité des formes architecturales et fluidité des espaces.

- Les écoles donnent une importance aux ateliers permanents gérés par les étudiants, ils

Sont ouverts 24/24h et 7/7j.

- Les ateliers sont regroupés dans une même entité ou ramassés dans le même niveau.
- La bibliothèque souvent bien éclairé et en *open-spaces*, non loin des ateliers
- L'atelier sont accompagnés d'une salle tirage
- L'amphithéâtre loin des ateliers pour éviter le bruit

II) Conception du projet structurant

Explication de la démarche.

Le recours à l'enquête pour une meilleure lecture des besoins, une considération meilleure de l'existant et de sa valeur patrimoniale.

II.1 –Résultat de l'enquête :

après avoir soumis le questionnaire joint en annexe, nous avons pu constater que:

01) concernant l'environnement urbain:

- (15/24) à raison de **62%**, voient que l'environnement urbain immédiat de du département d'architecture l'habitat et du campus Tamda n'est pas favorable a l'enseignement de l'architecture parce que l'environnement urbain immédiat n'est pas compatible en raison du manque d'urbanité.

02) concernant la structure spatiale:

- (18/ 24), à raison de **75%**, considèrent que la configuration spatiale du département de Tamda n'est pas adaptée a l'enseignement de l'architecture, car elle est conçu de manière standard et ne répond pas de façon spécifique aux besoins des étudiants d'architecture, contrairement à la structure de l'habitat qui est mieux adaptée au besoin des étudiant (jardin , hall ,parcoure , espace d'échange) mais besoin une extension
- (22/24), à raison de **90%**, considèrent que le patio et les amphithéâtres, sont les espaces les plus intéressants
- (20/24) a raison de 83%, vois que le hall c'est l'espace qui les intéresse
- (16/24) à raison de **66%**, vois que les ateliers a l'habitat et a tamda ne repend pas au besoin des étudiants et l'espace salle td ne peut pas être un espace atelier car l'atelier c plus spacieux et fluide
- (14/24) à raison de **53%**, vois que la bibliothèque de tamda est plus spacieuse ,plus fonctionnel que celle de l'habitat
- Les espace que souhaite avoir les étudiants de tamda : cafeteria, espace de repos et de détente , espace tirage , librairie
- Les espace qui souhaite les étudiants de Tamda avoir : salle maquette, vidéothèque, cafeteria, espace de détente, salle d'informatique espace de tirage, librairie, bibliothèque, laboratoire,

Chapitre IV : chapitre architectural

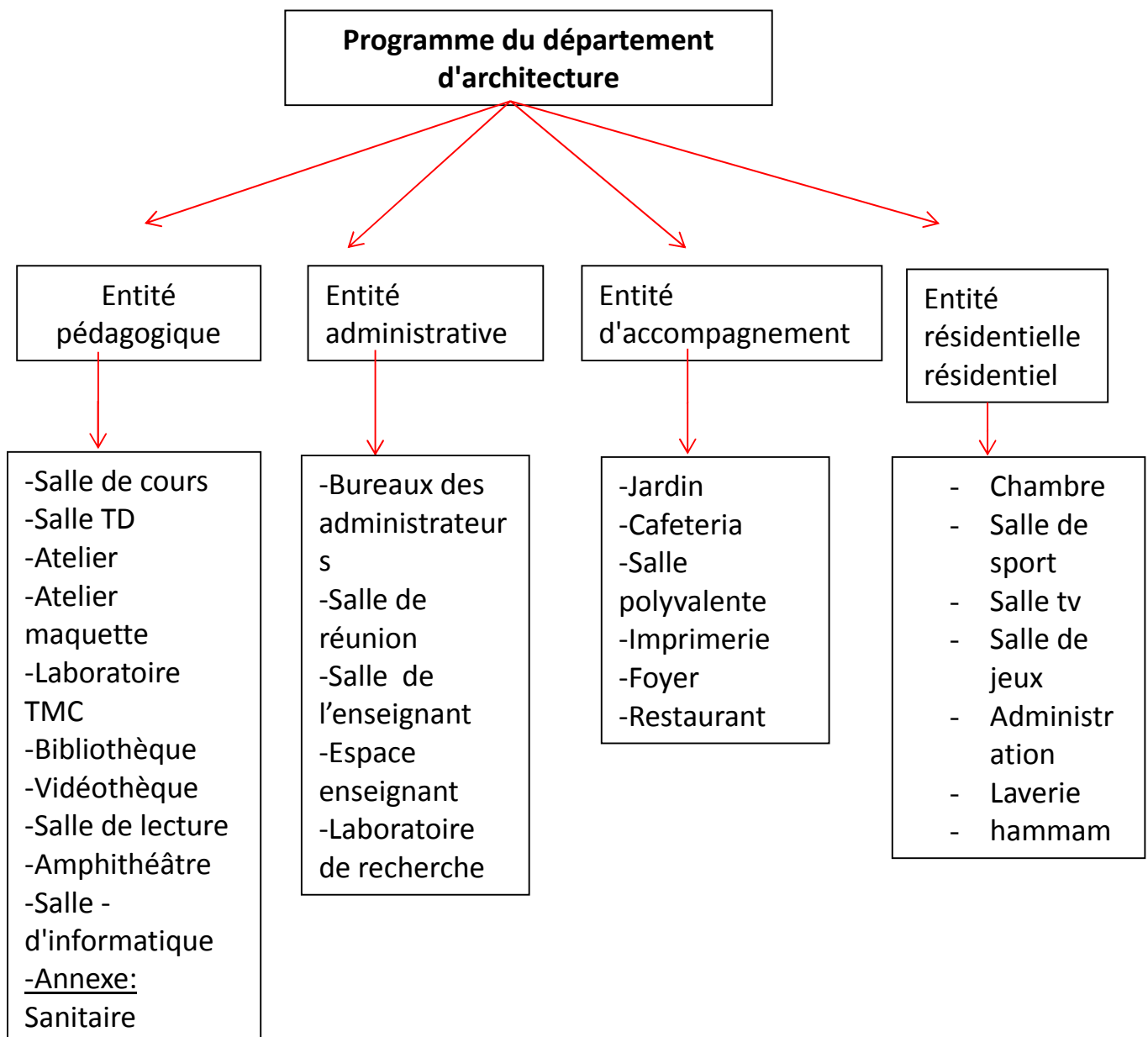
03) concernant la proximité avec les autres disciplines:

- (15/24) pense que emplacement du département d'architecture de tamda n'est pas intéressant parce que l'architecture a besoin de calme , loin des autre discipline

II.2 -La programmation architecturale

La démarche programmatrice est une phase importante dans l'élaboration d'un projet car elle servira de base pour notre projection avec une plus grande maîtrise de la qualité des espaces ainsi que leur agencement. Cette partie consiste à présenter le programme élaboré avec toutes les exigences et recommandations.

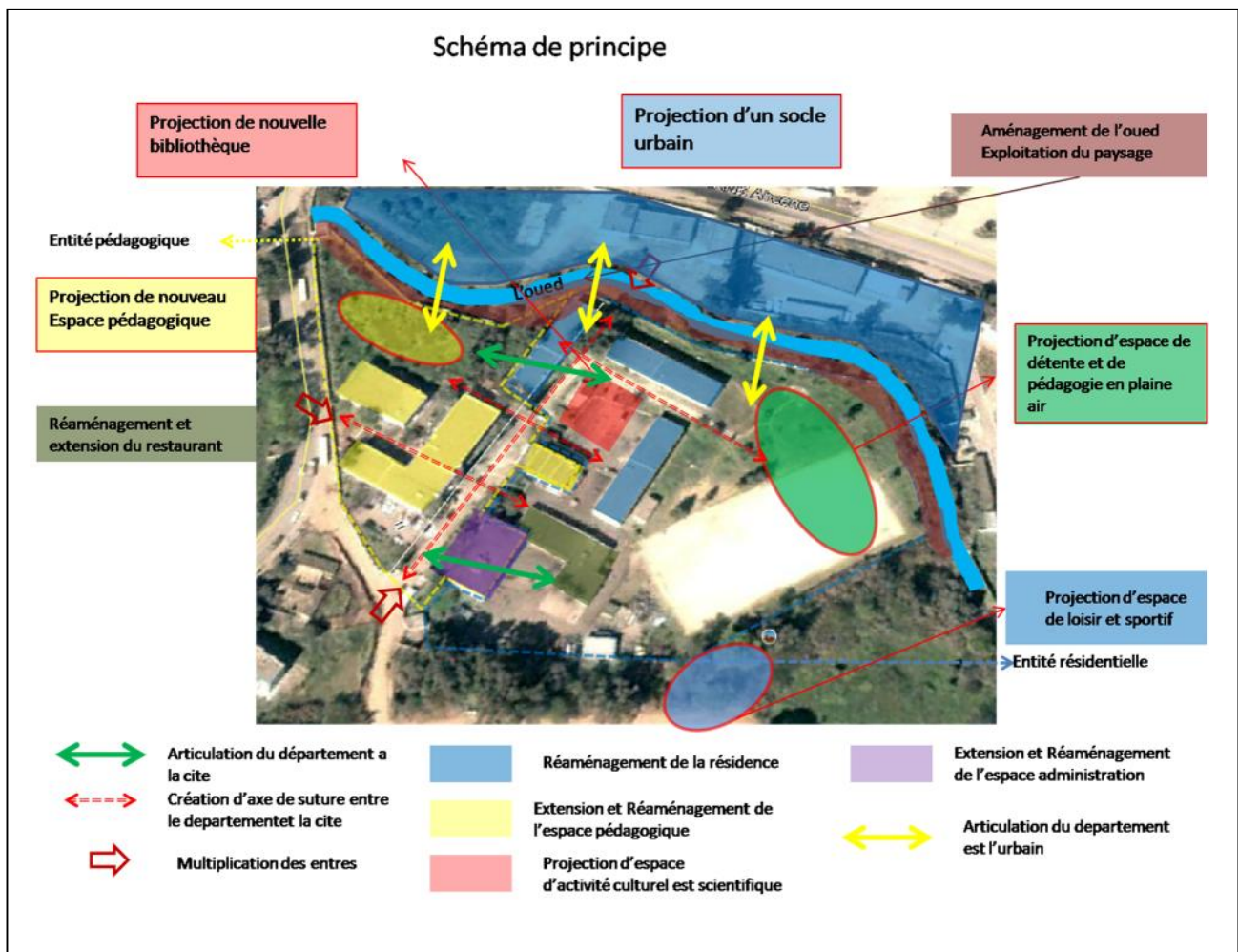
Le projet architectural peut être considéré comme la concrétisation d'un programme établi qui répond à des exigences d'ordre qualitatif et quantitatif



1-Echelle intermédiaire (à l'intérieur de l'enceinte du département)

Après avoir intervenu à l'échelle du périmètre dans le but de mieux insérer le département dans la dynamique urbaine, nous allons aborder à présent, l'échelle intermédiaire (entre le périmètre et la parcelle du projet structurant). Cette dernière permettra de réfléchir l'implantation de l'ensemble des entités du département d'architecture suivant une *vision globale*, visant la restitution *de l'intégrité morphologique* du département.

1.1 Schéma de principe



1.3 Genèse du projet

1-Alignement

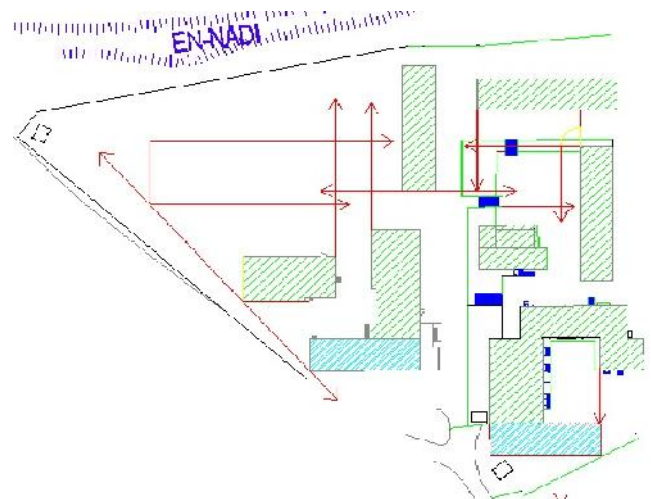
Alignement des bâtiments existant suivant un axe structurant, (l'axe principal du projet).



2- Intégration a l'existant

-résultante d'un module de base qui est issu de l'existant puis déboulement pour dessiner le corps de l'extension

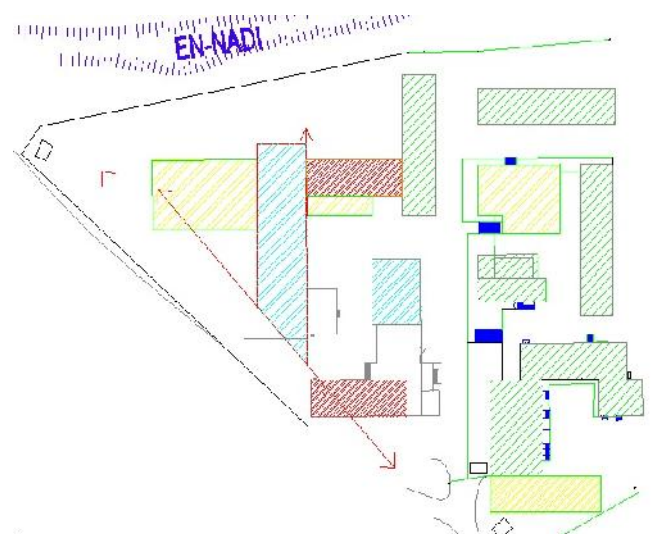
-prolongement des arêtes des bâtiments existant



3-conception à partir de l'existant

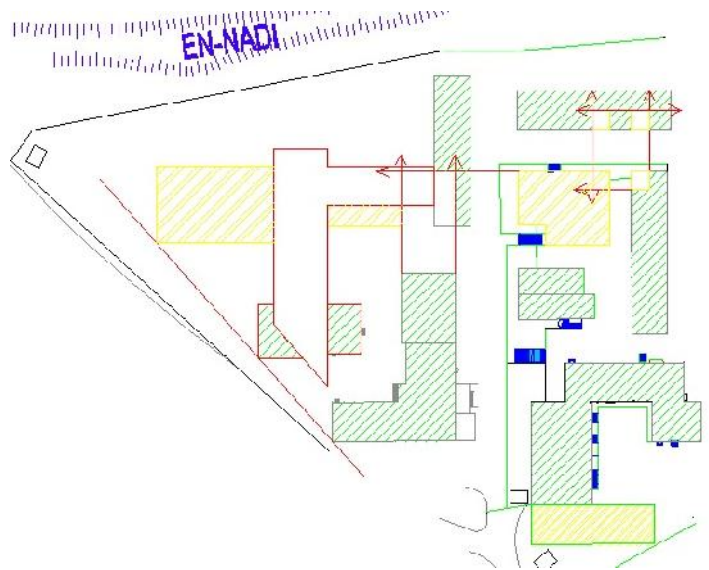
-Prolongement des arêtes du bloc A

-dédoublent des module du bloc A pour forme une articulation entre le nouveau et l'ancien

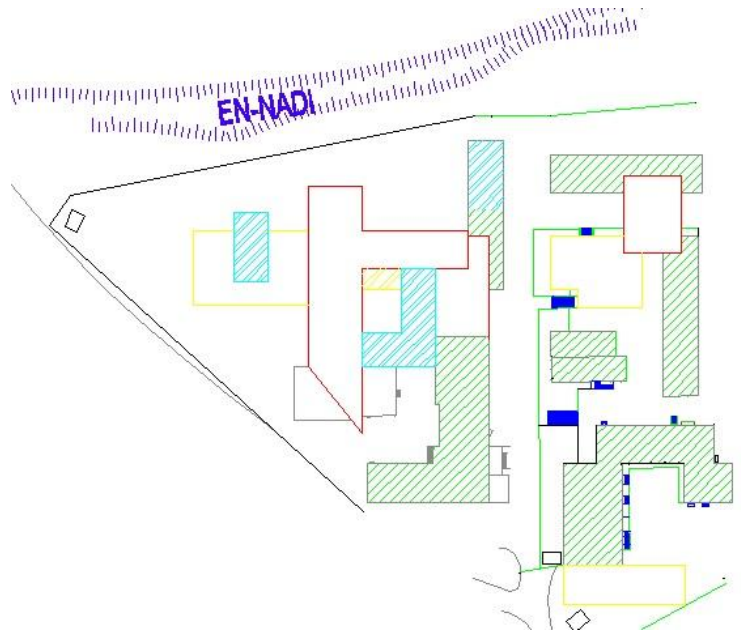


4-articulation

-création de volume articulateur entre les bloc



-Création d'une "entité passerelle" en forme de " L" entre les différent bloc



Chapitre IV : chapitre architectural

1.4 Descriptif du projet

Notre projet propose une nouvelle manière de penser la requalification et l'extension de l'ex habitat, dans une perspective de l'affirmation du département d'architecture dans la ville, et faire de lui un véritable élément de repère dans le paysage urbain.

L'idée génératrice est une conception d'une nouvelle entité dans la continuité avec l'existant et en tenant compte de la mémoire et de l'identité du lieu.

L'ensemble du projet se structure en 02 entités principales et une autre entité articulatrice.

L'ancienne entité (l'existant)

C'est l'entité qui regroupe les bloc pédagogique A et B qui comporte des atelier, atelier maquette, salle TP et un laboratoire de TMC au RDC et des atelier au 1 étage dédié au licence. Les pavillons résidentiels se trouvant dans cette parcelle, sont reconvertie en bloc pédagogique commun

L'entité nouvelle (l'extension)

C'est l'entité dédié au étudiants en Master et aux doctorants, cette entité se développe sur deux niveaux qui comportent les ateliers et l'atelier maquette du cote Est; les salle de cours du cote Ouest et un hall central entre les deux surmonté d'un étage passerelle dédié aux doctorants et aux chercheurs, dont la relation est maintenue avec les blocs licence et master

L'entité passerelle:

C'est une entité articulatrice en forme de "L" qui relie les bloc entre eux au 1 étage par une passerelle de liaison et par des espace de cours au r+2.

Aussi par un hall qui relie le bloc commun (ex bloc résidentiel) au nouveau et par un élément architectural au R+1 qui criât une galerie

L'entité animation

C'est une entité complètement vitre articulatrice entre les deux patios .elle se développe sur niveau et permet une vue sur les espace vert

Conclusion du chapitre

Le présent chapitre résume l'ensemble des actions que l'on souhaite apporter à notre cas d'étude pour redonner la valeur à cet espace dont le vécu ne peut être négligé, nous avons donc conclu avec le plan d'action si dessus .

Conclusion générale

Le patrimoine dans un sens plus largement admis correspond à l'ensemble de bien matériel et immatériel, c'est une composante de l'environnement et sujet à la question de durabilité.

Notre travail, à travers des outils bien définis visera à réhabiliter un espace à un fort vécu donc dont l'aspect phénoménologique est très importants, des facteurs qui ont été déterminant dans notre conception apportera à l'habitat une harmonie et durabilité, la protégera d'une éventuelle dégradation, une façon de préserver un espace qui a marqué l'imaginaire collectif.

Notre façon de dessiner cette architecture s'est inscrite dans la continuité de l'existant autant sur le plan fonctionnel que formel.

Dans une globalité relative, notre proposition règle des carences remarquées. Delors de notre étude de l'assiette, toutefois d'autres propositions peuvent la compléter, la corriger et même constituer une réponse intégrale.

Bibliographie :

- 1** Rahim Aguejdad, "*étalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective*", thèse de doctorat en géographie urbaine, université de Renne, 2009, disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00553665/>. Consulté le 10\09\2020.
- 2** JEAN-PAUL Carriere, "*Requalification des friches urbaines*", Juin 2015 CESER Centre-Val de Loire,
- 3** ANNE RENÉ-BAZIN., Les Cahiers du GRIDAUH - "*Le renouvellement urbain dans les Centres anciens. Evolution et pratiques des outils juridiques*" – 2004, P191.
- 4** Mémoire de magister option : PRESERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL :<https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BEN6316.pdf>.
- 5** <https://www.iesa.fr/definition-valorisation-patrimoine-pat>.
- 6** Charte de Lisbonne, Octobre 1995.
- 7** Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, sous la direction de ;Pierre Merlin ;FrancoiseChoay.
- 8** <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- 9**

